This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

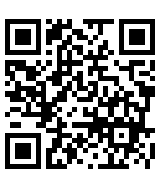

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER LIBRARY
HX G6QX 2

Digitized by Google

Fr 40.21

From the Fund given by
Francis Cabot Lowell
A.B. 1876, Fellow of Harvard College 1895-1911
and Cornelia Prime Lowell, his wife,
to supplement his
Collection of Books
relating to
JOAN OF ARC

HARVARD COLLEGE LIBRARY

ALPHONSE
PICARD & FILS
ÉDITEURS
82
RUE BONAPARTE
PARIS VI^E ARROND^T
LIBRAIRIE
ANCIENNE
D'OCCASION

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, LETTRES ET ARTS

DE NANCY.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE LA SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, LETTRES ET ARTS

DE NANCY,

PENDANT LE COURS DES ANNÉES 1808 ET 1809.

A NANCY,
De l'Imprimerie de J.-R. VIGNEULLE, Imprimeur de la Société, rue J.-J. Rousseau, n.° 176.

Aout, 1809.

Digitized by Google

*LES Pièces marquées d'un * ont été lues aux Séances publiques.*

Digitized by Google

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE LA SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, LETTRES ET ARTS

DE NANCY,

PENDANT LE COURS DES ANNÉES 1808 ET 1809.

M. M.

LA Société s'étant déterminée à transférer au mois de Mai l'époque de la séance, dans laquelle elle fait part au public du résultat de ses travaux, le Précis actuel comprendra l'analyse de ceux dont elle s'est occupée depuis dix-huit mois. Si le temps qui s'est écoulé depuis la dernière publication, a été plus long qu'il ne l'est ordinairement, les productions sont aussi plus nombreuses. L'histoire naturelle, celle particulièrement consacrée à la connaissance du règne végétal, la météorologie, ont acquis quelques faits nouveaux. La philosophie, la science de la législation, la poésie, ont occupé les veilles de plusieurs de ses membres;

Digitized by Google

quelques ouvrages publiés, soit isolément, soit dans les collections périodiques, que le public n'a pas vus sans intérêt, suffisent pour prouver que son zèle ne s'est pas ralenti. Cependant quelle circonstance était moins propre à activer ses travaux? Cinq de ses membres les plus distingués, (1) enlevés dans la même année, et pour ainsi dire, dans le même instant, lui laisseront long-temps de douloureux souvenirs sur une perte qu'elle sent chaque jour plus vivement. Les uns, sacrifiant généreusement leur réputation personnelle, se consacraient tout entiers aux intérêts de la Société; les autres, non moins généreux, partageaient avec elle une gloire acquise par leurs travaux et des succès reconnus; tous concouraient à entretenir cette noble émulation, cette douce harmonie qui est l'ame des Sociétés littéraires et la cause la plus féconde de leur utile influence sur le progrès des lumières.

SCIENCES ET ARTS.

HISTOIRE NATURELLE.

Ornithologie.

* M. VAUTRIN, dans une *Dissertation sur les Oiseaux de passage*, est aussi opposé à l'émigration des oiseaux, qu'il l'a paru à celle des

(1) M.rs de Bonneville, Willemet, Nicolas, Michel et Lafitte.

Digitized by Google

peuples, en 1807. Il appuie son opinion sur des faits et des raisons que nous ne pouvons rapporter avec toute leur force dans le précis. La cause naturelle du rassemblement des oiseaux aux approches de l'hiver n'est pas, comme tout le monde pense, un voyage commun, mais un besoin général. « L'animal qui vit isolé, lorsque » la nature fournit abondamment à ses besoins, » se réunit à ses pareils, quand elle devient » avare, ou qu'elle le menace d'un danger pro- » chain. L'homme même est assujetti à cet ins- » tinct: un individu est-il en danger? ses cris » rassemblent la multitude autour de lui. Un » besoin universel se fait-il sentir ? on s'at- » troupe pour chercher en commun un remède à » la nécessité. Lorsque la neige trop abondante » dérobe aux animaux leur nourriture, vous voyez » les loups et d'autres animaux réunir leurs forces » pour trouver des ressources contre le besoin qui » les presse. C'est ainsi que les oiseaux aquatiques » abandonnent en troupe leurs séjours glacés, pour » chercher, à quelque distance, des eaux fluides » ou des campagnes découvertes. Ces attroupemens, » ces voyages apparens ne signifient qu'une pé- » nurie de subsistance, un moyen naturel de ne » pas s'égarer en la cherchant, ou de la mieux » découvrir en réunissant toutes les vues parti- » culières. » L'Auteur ne se dissimule pas qu'il a des savans à combattre; il leur oppose des faits et des raisons. Il a vu en Pologne, pendant tous les hivers, les oies et les canards que

Digitized by Google

Linnée envoie sur la Mer Noire. Les hirondelles rencontrées par les navigateurs, et qui se reposent sur les vergues des mâts, n'y ont été vues que près des côtes, et jamais en pleine mer. Celles que le Vicomte de Querhoent vit au Cap, prêtes à partir pour retourner en Europe, n'auraient pu y arriver qu'au solstice. L'émigration réelle des oiseaux aux approches de l'hiver suppose des circonstances qui n'ont pas lieu. 1.° Il faudrait accorder aux bêtes des connaissances astronomiques et géographiques dont l'homme vulgaire n'est pas même susceptible ; 2.° on verrait les oiseaux du nord se joindre à ceux du midi, et grossir ainsi leur troupe, au point d'obscurcir le ciel, tandis que chaque pays ne voit que les siens ; 3.° les oiseaux d'Europe, différant de leurs analogues dans d'autres climats, s'y feroient remarquer, et nos relations n'en disent rien ; 4.° le défaut d'abri, de gîte et de nourriture rend la traversée des mers impossible, sur-tout aux cailles plus faites pour courir que pour voler ; 5.° il faudrait supposer aux oiseaux expatriés un grand amour de la patrie, pour vaincre l'attrait d'un climat nouveau qui les invite par sa température à s'y fixer et à s'y propager. Qu'est-ce qui les y avertirait de l'époque du retour, pour se retrouver au lieu natal (1), précisément dans

(1) L'Auteur avait attaché un cordon à la patte d'une hirondelle, avant son départ ; elle revint à son nid, au mois d'avril suivant, avec le signe de son identité.

Digitized by Google

le temps favorable ? Pourquoi n'arrivent-ils pas en foule comme ils partent ? Si l'on demande à l'auteur ce qu'ils deviennent pendant l'hiver, puisqu'on ne les voit plus alors ; il répond ingénument qu'il n'en sait rien. Il demande à son tour où est la sépulture des bêtes sauvages, puisqu'on ne découvre nulle part leurs dépouilles. De ce qu'on l'ignore, conclura-t-on qu'elles sont immortelles ? Mais en répondant à sa question, il répond indirectement à celle qu'on lui fait. On a trouvé dans des antres profonds des amas d'ossemens de divers animaux ; c'est là qu'il faut aussi aller chercher leur retraite, ou dans d'autres cavités, comme cela a été quelquefois reconnu ; une analogie lui donne lieu de le croire. Il vit plusieurs jours de suite ses vitres toutes couvertes de mouches, lorsque les premiers rayons du soleil du printemps les eurent échauffées ; elles disparaissaient avec le soleil, sans qu'il s'aperçût où elles se retiraient. Il découvrit enfin leur asyle entre les volets de ses croisées et les montans des fenêtres. C'est là qu'elles avaient passé la saison rigoureuse dans l'engourdissement. Je me persuade, dit-il, que l'hirondelle et beaucoup d'autres animaux, sur-tout ceux qui vivent d'insectes, se retirent en commun, à l'époque de la disparition des insectes, et que le froid fait sur eux la même impression que sur les mouches. L'animal pourrait bien tenir de la nature de celui qui lui sert d'aliment, et s'engourdir de même. La terre ouvre par-tout son sein tempéré, pour fomenter

Digitized by Google

la nature vivante que la rigueur de l'atmosphère oblige à s'y réfugier. Beaucoup de reptiles et d'insectes s'y enfoncent, à mesure que le froid les poursuit.

Anthropologie.

* M. HALDAT a lu un mémoire intitulé : *Recherches sur les Albinos d'Europe.* Le travail qu'il a entrepris pour éclairer l'histoire naturelle de cette variété remarquable de l'espèce humaine, a eu pour premier objet la description d'un jeune garçon de onze ans, né à Nancy, qui réunit à un degré très-marqué tous les caractères propres aux Albinos. « Il a les cheveux d'un blanc si éclatant, qu'on ne peut les comparer qu'à la laine » des chèvres d'Angora ; ils sont lisses, assez » doux et abondans. Sa peau est d'un blanc » mat, à peine relevé aux joues d'un faible » incarnat ; elle est d'une texture fine, douce au » toucher et fort transparente ; sa blancheur est » uniforme, et on y distingue à peine quelques » taches rousses très-petites . . . . Ses yeux, qui » ont plus particulièrement attiré l'attention du » public, présentent cette disposition singulière, » que l'on peut regarder comme le caractère » distinctif des Albinos. La pupille exposée au » grand jour a une teinte noire, très-prononcée, » qui, selon l'aspect sous lequel on l'examine, » joue les couleurs variées de l'opale ; elle est » d'un bleu clair, vers sa partie moyenne ; sa » circonférence est rosée, et son ouverture,

Digitized by Google

» d'un rouge vineux assez remarquable. Observée
» au microscope, cette membrane semble très-
» mince, translucide vers sa circonférence,
» colorée par des rayons qui viennent de l'in-
» térieur du globe . . . . Les yeux n'ont d'ail-
» leurs rien d'extraordinaire dans leur configuration
» extérieure ; ce qu'il y a de plus remarquable
» c'est le mouvement violent dont ils sont agités ;
» continuellement portés d'un angle à l'autre,
» les axes optiques deviennent alternativement con-
» vergens et divergens, en exécutant autour
» d'un centre un mouvement pénible à voir . . .
» La vue est fort sensible, et l'enfant ne sup-
» porte qu'avec peine l'impression directe des
» rayons lumineux . . . . L'obscurité, favorise la
» vision, sans que cela soit cependant assez
» prononcé, pour le placer au nombre des hémé-
» ralopes. »

Cette observation a conduit l'Auteur à établir sur un fait incontestable l'existence de cette variété blafarde, qu'on peut appeler Albinos d'Europe. Il prouve que les modifications organiques qui caractérisent les Albinos, ne sont pas particulières aux hommes de couleur, mais qu'elles peuvent également se rencontrer chez les Européens. Il rapporte, à l'appui de cette assertion, les preuves qu'il a recueillies ; il rappelle les Albinos Européens, dont les naturalistes ont parlé, et cite ceux qu'il a observés. Il réfute l'opinion des auteurs qui ont voulu faire des nègres blancs une espèce d'homme particulière, et vivant isolément en corps de nation ; il prouve que cette variété est au

Digitized by Google

contraire accidentelle et individuelle, si l'on peut s'exprimer ainsi ; qu'elle se rencontre moins fréquemment chez les Européens que chez les Ethiopiens, mais qu'elle n'est pas cependant aussi rare qu'on pourrait le croire. La seule ville de Nancy lui a offert des individus, chez lesquels les modifications organiques qui caractérisent les Albinos, sont très-marquées ; et il y a ajouté l'observation de trois autres individus qui se sont encore trouvés dans l'enceinte du Département de la Meurthe. Il a observé des différences si frappantes entre les Albinos, qu'en les prenant depuis le plus faible degré jusqu'au plus sensible, le nombre en devient très-considérable. Les animaux sont, ainsi que les hommes, susceptibles de cette variation extérieure; il est même des espèces, telles que les lapins domestiques, chez lesquelles elle est extrêmement commune. M. Haldat donne l'énumération de celles qui en sont les plus susceptibles, de celles qui en sont exemptes. Passant à l'examen de la nature de l'affection des Albinos, qu'il regarde comme morbifique, il expose le résultat des recherches anatomiques, faites par différens auteurs, sur l'état des tégumens et de la rétine dans les individus, et de celles qu'il a lui-même entreprises. Il a trouvé la peau généralement plus mince, d'un tissu moins ferme dans les lapins noirs que dans les blancs, d'ailleurs organisés de la même manière ; la rétine dans ces derniers est rosée, très-molle ; c'est elle qui donne à l'œil sa couleur singulière, et qui

Digitized by Google

est le siége de l'extrême sensibilité si incommode aux Albinos. Les causes efficientes auxquelles on a eu recours, pour expliquer cette modification organique, sont très-nombreuses. L'auteur les examine successivement, sans trouver dans aucune d'elles prise isolément une influence capable de l'expliquer avec exactitude. Ayant observé qu'en comprimant assez fortement un œil de veau dans la main, on trouble tellement la transparence de la cornée, qu'elle devient laiteuse et opaque, et reprend sa transparence, lorsque la compression cesse, il conclut de cette expérience, qu'un simple changement dans l'arrangement des élémens organiques du derme, suffit pour produire les différences que l'on remarque dans la couleur des différentes races, et regarde comme des hypothèses peu solides les explications nombreuses que l'on a données de la couleur des nègres.

Chimie.

Analyse végétale.

M. Braconnot a communiqué, à différentes époques, les résultats du travail étendu qu'il a entrepris, pour éclairer l'histoire naturelle et la chimie des gommes-résines. Ces matières importantes par l'usage que l'on en fait dans la médecine et dans les arts, n'étaient encore que très-peu connues sous le rapport de leurs propriétés chimiques; aussi ont-elles offert un grand nombre de faits nouveaux et intéressans. L'*Aloès*, la *Gomme-gutte*, l'*Euphorbe*, la *Myrrhe*, l'*Encens*,

Digitized by Google

la *Gomme-ammoniaque* sont les gommes-résines que l'auteur a soumises à l'analyse. Nous ne pouvons donner ici que l'exposé succint des résultats principaux qu'il a obtenus.

L'*Aloès* se ramollit au feu et fond à 80° + 0. R. Il se dissout dans l'eau bouillante, et se précipite en partie par refroidissement. Sa dissolution se fonce à l'air, rougit le tournesol et précipite, par la décoction de noix de galle, le sulfate de fer et le sous-acétate de plomb. Il est soluble dans l'alkool, dans les acides et les alkalis; mais les huiles grasses et les huiles volatiles n'ont aucune action sur ce suc concret. Sa combinaison avec l'acide nitrique offre des phénomènes dignes d'attention: l'action de ce corps est accompagnée de chaleur, de dégagement d'acide nitreux, et donne un précipité floconneux, orangé, soluble dans l'eau et dans l'alkool, qui se conduit comme un acide. Il fuse sur les charbons, à la manière du salpêtre, et donne avec la potasse une combinaison crystallisable, qui a la propriété singulière de détonner comme la poudre à canon, en dégageant une odeur forte d'acide prussique. M. Braconnot considère l'Aloès comme composé principalement de ce principe amer, dans lequel paraît résider la vertu anti-périodique du kinkina, principe qu'il a retrouvé dans plusieurs plantes syngénésiennes amères, qui contiennent aussi une matière astringente et jouissent de la vertu fébrifuge. D'après ces vues, il propose d'imiter cette association naturelle de l'astringent et de

Digitized by Google

l'amer, pour combattre les fièvres d'accès, moyen qui offrirait l'avantage de varier les doses des élémens du remède, et serait peu coûteux.

La *Gomme-gutte*, que l'on regarde généralement comme un violent purgatif, quoiqu'elle soit presque insipide, fournit à la distillation de l'acide acéteux, beaucoup d'huile empireumatique, et donne, par l'incinération, du carbonate et du phosphate de chaux. L'alkool la résout en deux principes: 1.° en une gomme fade, soluble dans l'eau, transparente, semblable par sa couleur aux gommes du pays, et qui rougit le tournesol; 2.° en une résine rouge, qui devient jaune par la pulvérisation. Elle est saponifiée par les alkalis. Les acides la précipitent de ses dissolutions, sous forme de coagulum, ainsi que plusieurs sels à base terreuse et métallique. La résine de Gomme-gutte donne, par l'acide nitrique, beaucoup d'acide malique et oxalique, et une matière résiniforme, acide, jaune, amère et soluble dans l'eau chaude. Le gaz muriatique oxigéné, appliqué en courant à cette résine tenue en suspension dans l'eau, la décolore, repasse à l'état d'acide muriatique simple, et se combine en formant un composé singulier, analogue aux muriates, qui s'est trouvé formé d'acide muriatique 22, 5; charbon, 35, 0; oxigène, hydrogène et carbone aériforme 142, 5.

L'*Euphorbe* que l'auteur attribue à l'Euphorbia canariensis, a donné les produits suivans:

Digitized by Google

Eau	5,0
Cire	19,0
Matière ligneuse	13,0
Malate de chaux	20,0
Malate de potasse	2,0
Résine très-amère	37,0
Perte	3,0
TOTAL	100,0

La *Myrrhe*, qui provient, selon M. Braconnot, d'un Balsamier ou d'un genre très-voisin, s'est trouvée composée d'une gomme, d'une résine et d'une huile volatile. La gomme de Myrrhe, qui en fait près de 0,77, est rouge, demi-transparente; elle rougit le tournesol, se concrète par le rapprochement de ses dissolutions, et devient insoluble dans l'eau et les acides. Elle donne, à la distillation, de l'acétate d'ammoniaque, avec excès d'alkali, et de l'azote par l'acide nitrique: propriétés par lesquelles elle se rapproche évidemment des matières animales. La dissolution aqueuse de cette gomme est précipitée par l'oxalate d'ammoniaque qui en sépare la chaux; elle l'est de même par les sels à base de plomb, de mercure et d'étain. La matière résineuse est brune, fusible à 48° + 0, R., ne s'électrise pas par frottement, et se saponifie par les alkalis. Elle donne par l'acide nitrique les acides malique et oxalique et une matière résiniforme, semblable à celle de la gomme-gutte.

Digitized by Google

M. Braconnot pense que le végétal qui fournit l'*Encens*, n'est pas un genevrier, comme le croyait Linnée; mais que ce suc concret appartient à un genre particulier, qui se rapproche beaucoup de l'Amiris gileadensis. Vingt-cinq parties de cette substance en ont fourni 7, 5 de gomme, 14, 0 de résine et 2 d'huile volatile, semblable à celle de citron. La gomme est jaune, translucide, fade, brûle difficilement et laisse du carbonate de chaux. L'oxalate de potasse, le nitrate, le sous-acétate de plomb et le nitrate de mercure y produisent des précipités blancs et abondans; la décoction de noix de galle la précipite aussi. Mais ce qui la distingue plus particulièrement de la gomme commune, c'est qu'elle donne, par l'acide nitrique, le tiers de son poids d'acide saccolactique. La résine est orangée, fragile, peu fusible, électrique par frottement. Elle se combine aux alkalis, mais moins parfaitement que la poix-résine, qui, selon l'observation de M. Braconnot, donne, avec la potasse, un savon semblable à celui de Starkey, et qu'il propose dans les usages domestiques. Elle donne, par l'acide nitrique, une matière résiniforme, soluble dans l'eau, très-amère, qui précipite plusieurs dissolutions métalliques et semble se rapprocher de ce qu'il nomme résino-amèr. Elle se dissout dans l'acide sulfurique, qui la convertit, à l'aide de la chaleur, en une espèce de résine noire, produisant du tannin, par l'acide nitrique. Elle donne encore, par cet acide, une matière résineuse, soluble, qui communique à

Digitized by Google

l'eau une couleur jaune très-riche et très-solide sur la laine et la soie. La substance glutiniforme est grise, molle, élastique, insoluble dans l'eau et l'alkool; elle brûle plus facilement que les gommes, donne, par l'acide nitrique, une substance jaune et un peu d'acide oxalique.

La *Gomme-ammoniaque*, selon M. Braconnot, est fournie par une espèce de férule dont il a trouvé les semences engagées dans cette substance gommo-résineuse. L'eau et l'alkool la séparent en trois parties: une gomme, une résine et une substance glutineuse. La gomme est rouge, amère, soluble dans l'eau. Le sous-acétate de plomb l'en précipite; elle donne, par l'acide nitrique, de l'acide muqueux et peu d'acide malique. La résine de gomme-ammoniaque est rougeâtre, fragile comme la cire, fond au même degré de chaleur; sa fracture est ondulée; elle n'a nulle saveur, mais conserve l'odeur de la gomme-ammoniaque. Elle forme, avec les alkalis, des savons d'une amertume extrême; l'acide sulfurique la dissout, et la convertit, à l'aide de la chaleur, en une résine noire, qui fournit du tannin par l'acide nitrique. Cet acide la convertit en une matière résiniforme, soluble dans l'eau, et donnant une matière colorante d'un jaune superbe, très-solide sur la laine et la soie. La substance glutineuse est grise, molle, élastique, insoluble dans l'eau et dans l'alkool, noircit par la dessication, brûle plus aisément que les gommes, et fournit, par l'acide nitrique, une matière jaune et un peu d'acide oxalique.

Digitized by Google

La *Gomme-ammoniaque* est formée de

Gomme.	18, 4
Résine	70, 0
Matière glutiniforme	4, 4
Eau.	6, 0
Perte.	1, 2
TOTAL	1000, 0

* M. BRACONNOT, qui continue à consacrer ses veilles au perfectionnement de la chimie végétale, s'est occupé de la *Recherche des acides végétaux, qui saturent la potasse et la chaux dans les plantes.* L'état latent de ces acides les ayant soustraits aux recherches des savans, il s'est proposé de les déterminer dans les espèces végétales qu'il savait contenir de grandes quantités de potasse. Le nitrate de plomb qui cède facilement sa base, lui a servi à les isoler. Il s'est attaché à examiner des plantes de diverses familles, différant par leurs propriétés physiques, chimiques et médicales. Nous donnerons le précis de ces analyses, dans l'ordre que l'Auteur a adopté.

L'Aconit-tue-loup, *Aconitum lycoctonum*, *Lin.* donne, par le nitrate de plomb, versé dans son suc exprimé, un précipité qui, décomposé par le gaz hydrogène sulfuré, a fourni un acide en lammes rhomboïdales, très-aigre, soluble dans l'eau et l'alkool, qui forme avec la chaux et la potasse des sels déliquescens crystallisables, qui ne décomposent pas le nitrate de plomb, mais précipite l'acétate de ce métal et le nitrate de mercure.

Digitized by Google

Cet acide, qu'il a aussi découvert dans le Pied d'alouette, *Delphinium elatum*, a été depuis examiné par M. Vauquelin, qui le rapproche de l'acide citrique.

La Sauge sclarée, *Salvia sclarea*, *Lin.* donne un acide, qui crystallise en aiguilles capillaires, peu sapides, peu solubles dans l'eau, mais très-solubles dans l'alkool, et qui, dans toutes les combinaisons dont il est susceptible avec les différentes bases, se comporte comme l'acide benzoïque, dont il se rapproche beaucoup, quoiqu'il n'en ait pas l'odeur suave. Il paraît généralement répandu dans la grande famille des labiées, et l'une des sources de l'acide benzoïque trouvé dans les urines des herbivores.

La Rue, *Ruta grave olens*, *Lin.* La potasse est neutralisée dans cette plante, ainsi que la chaux qui s'y trouve, par l'acide malique; elle donne encore une matière jaune, qui a aussi attiré l'attention de M. Vauquelin.

L'Eupatoire, *Eupatorium cannebinum*, *Lin.* contient de la potasse et de la chaux que neutralisent les acides malique et phosphorique.

Le Tabac rustique, *Nicotiana rustica*, *Lin.* donne de l'acide malique qui y neutralise la potasse; elle contient du nitre et une matière albumineuse.

La Belle-de-nuit, *mirabilis Jalappa*, *Lin.* a fourni un peu d'acide malique, beaucoup d'acide muriatique et d'acide sulfurique, uni à une matière extractive colorante et à du nitrate de potasse.

Digitized by Google

L'Epinard, *Spinacia oleracea*, *Lin.* qui contient comme les plantes précédentes, une grande quantité de potasse, a donné divers acides employés par la nature à l'y neutraliser: de l'acide oxalique, malique et phosphorique. D'où il résulte que l'Epinard contient beaucoup d'oxalate de chaux et de potasse, du malate et du phosphate de potasse. C'est de ces sels déliquescens que paraît dépendre la vertu laxative de cette plante, qui contient aussi une matière colorante jaune. L'acide oxalique, d'après les recherches de M. Braconnot, paraît être celui qui neutralise généralement la potasse et la chaux dans la famille nombreuse des arroches, et probablement dans les polygonées, puisqu'il a été trouvé dans l'oseille, les racines de patience, de rhubarbe et de bistorte.

La Capucine, *Tropeolum majus*, *Lin.* donne une assez grande quantité d'acide incrystallisable, gluant, qui se trouve composé d'acide phosphorique et d'acide malique, et mélangé de nitrate de potasse. Mille parties de la plante verte donnent 108 parties de cendres qui en contiennent 94,63 de substance saline, composée de carbonate, phosphate, sulfate et muriate de potasse. La partie insoluble est totalement composée de phosphate de chaux; ce qui porte l'auteur à attribuer les éclairs observés par Mademoiselle Linnée dans les parties sexuelles de cette plante au dégagement du phosphore, qui brûle à mesure qu'il se sépare par l'acte de la génération.

Digitized by Google

Le Ricin, *Riccinus communis*, *Lin.* donne les malates de potasse et de chaux.

Le Mélilot, *Trifolium melilotus officinalis*, *Lin.* donne de l'acide malique qui neutralise dans cette plante une grande quantité de potasse.

La Gaude, *Reseda luteola*, *Lin.* L'acide phosphorique neutralise dans cette plante une grande quantité de potasse; elle contient encore de l'acide malique et une matière colorante jaune, précieuse pour l'art de la teinture, qui se rencontre dans un grand nombre de plantes, mais que celle-ci donne très-abondamment.

Le Nez-coupé, *Staphilea pinnata*, *Lin.* Ses jeunes rameaux contiennent les malates de potasse et de chaux très-abondamment, et la matière colorante jaune.

L'Hièble, *Sambucus ebulus*, *Lin.* donne les malates de potasse et de chaux, du nitre et la matière jaune.

L'Onagre bisannuelle, *Œnothera biennis*, *Lin.* contient une grande quantité de tannin combiné à la potasse, qui pourra la rendre utile aux arts, en remplaçant la noix de galle et les écorces astringentes. Il en est de même de plusieurs autres plantes, dans lesquelles il a trouvé cette substance; telle que l'euphorbia dulcis, très-commune dans nos bois.

Le Lychnide dioïque, *Lychnis dioica*, *Lin.* donne les malate, oxalate et phosphate de potasse, l'oxalate de chaux, une gomme brune et la matière jaune.

Digitized by Google

La Garance, *Rubia tinctorum*, *Lin.* fournit les malates de potasse et de chaux.

L'Actée à épi, *Actea spicata*, *Lin.* tient une espèce de tannin, différent de celui de la noix de galle, qui se rapproche de celui contenu dans quelques espèces de quinquina ; elle tient encore le phosphate et le malate de potasse et de chaux.

Le Cerfeuil sauvage, *Chaerephyllon silvestre*, *Lin.* contient le malate et le phosphate de potasse.

Le Myrrhide odorant, *Scandix odorata*, *Lin.* donne les mêmes produits que contiennent probablement la plupart des ombellifères.

Le Géranium des prés, *Geranium pratense*, *Lin.* donne un tannin analogue à celui de la noix de galle, que M. Braconnot a aussi trouvé dans le sanguinéum, et que contiennent probablement les autres espèces de ce genre nombreux ; on y rencontre aussi l'acide malique et phosphorique.

La Brione, *Brionia alba*, *Lin.* donne les acides malique, phosphorique et nitrique, qui y neutralisent la potasse, le phosphate et le malate de chaux, trouvés par M. Vauquelin.

Le Lilas, *Siringa vulgaris*, *Lin.* dont les rameaux herbacés ont été examinés, a fourni l'acide malique et le phosphorique, unis à la potasse et à la chaux ; on en extrait aussi une substance amère, qui a attiré l'attention de M. Braconnot. Elle est d'un jaune rougeâtre, a la saveur et l'odeur de l'aloès ; elle se précipite de ses dissolutions par le sous-acétate de plomb qui est très-propre à l'isoler ; elle se dissout en totalité

Digitized by Google

dans l'alcohol; l'eau la précipite. L'eau chaude la dissout en totalité, et la froide seulement en partie. Cette dissolution avivée par la chaux donne un jaune assez beau, qui, soumis à l'action de l'acide nitrique, donne de l'acide oxalique et une couleur jaune aussi belle que celle de la gaude, et que M. Braconnot propose de lui substituer, autant pour la solidité du teint que pour l'économie de la matière tinctoriale.

La Valériane officinale, *Valeriana officinalis*, *Lin.* donne les malates, phosphates de chaux et de potasse, et une matière gommeuse d'une espèce particulière.

De tous ces faits il résulte que ce sont les acides maliques et phosphoriques, souvent les acides nitriques et oxaliques, qui sont employés par la nature à neutraliser la potasse et la chaux dans les diverses familles du règne végétal; qu'il existe dans les plantes une matière jaune, peu examinée jusqu'alors, laquelle paraît se confondre avec le principe connu sous le nom d'extractif, qui n'est peut-être que cette même matière jaune, décomposée et brunie par l'action de l'oxigène; d'après quoi, l'extrait pharmaceutique ne serait que la même matière altérée, mélangée des malates et phosphates de chaux et de potasse, quelquefois d'oxalate, de potasse et de chaux unis à la gomme.

Analyse d'Eau minérale.

M. CARNY a envoyé, sous le titre modeste de *Notice sur les Salines du Département de la*

Digitized by Google

Meurthe, un mémoire dans lequel il a ajouté de nouvelles connaissances à celles déjà publiées sur ces importans établissemens par M. Nicolas, notre Collégue. La première partie de ce mémoire, consacrée à la topographie des trois Salines de Dieuze, Château-Salins et Moyenvic, contient des détails sur la constitution du sol de cette partie du département de la Meurthe, où se trouvent les eaux salées, l'étendue de ce territoire, ses limites, l'abondance singulière des sources que l'on y rencontre, leur richesse en matière saline, enfin quelques doutes sur l'origine de ces fontaines. La hauteur à laquelle s'élèvent leurs eaux, semble en placer l'origine dans quelques-unes des montagnes voisines; et la quantité de sulfate de chaux qu'elles contiennent, annonce assez qu'elles traversent des masses de cette substance dont elles se chargent. Quant à la différence dans leur dégré de salure, elle s'explique par le mélange des eaux douces en différentes proportions. La description de la Saline de Dieuze présente le plus magnifique établissement qui existe dans ce genre, tant par la richesse et l'abondance de ses eaux que par la beauté, la grandeur des bâtimens, la perfection des machines et ustensiles, etc. L'Auteur y démontre les avantages de la restauration du puits, opérée d'après les plans et sous les ordres de notre collégue M. Plonguer. En comparant la quantité d'eau qu'il fournit avec celle fournie dans le même temps par l'ancien puits, elle est comme 14 à 25. Les

Digitized by Google

salines de Moyenvic et Château-Salins, inférieures par l'abondance et la richesse de leurs eaux, sont encore des établissemens d'une grande importance, dont M. Carny a donné la description.

La seconde partie, destinée à l'exposition des analyses faites sur l'eau des trois Salines, présente deux sortes de résultats : les uns semblables à ceux obtenus par notre collégue Nicolas ; d'autres qui en diffèrent absolument. Il serait superflu de rapporter ici les premiers qui sont généralement connus. Nous nous contenterons d'exposer les points d'opposition entre les deux chimistes. Après avoir payé à M. Nicolas le tribut d'éloges dû à un travail qui a concouru à l'amélioration de plusieurs procédés suivis dans les Salines, et qui devait lui procurer d'autres avantages que ceux de la réputation due au savoir, il présente le résultat de ses recherches. L'opinion généralement admise dans les ouvrages d'histoire naturelle et de minéralogie, même les plus récens, est que les eaux salées de l'ancienne Lorraine contiennent six sortes de sel, le muriate et le sulfate de soude, de magnésie et de chaux. M. Nicolas les a réduites à cinq, et en a retranché le sulfate de magnésie. M. Carny en admet aussi cinq ; mais il y reconnaît le sulfate de magnésie, et en retranche le muriate de chaux.

L'existence du sulfate de magnésie est établie sur une expérience qui ne peut être douteuse. Le résidu de l'évaporation de l'eau des trois sources, lavé à l'alcohol, desséché et redissous dans l'eau

Digitized by Google

distillée, donne, par l'eau de chaux, un précipité qui est de la magnésie. Cette expérience a procuré un fait nouveau à la science. Ayant eu pour objet d'extraire en grand la magnésie des eaux mères des Salines, par le moyen de l'eau de chaux, notre collégue a remarqué qu'il se précipitait, en même temps que la magnésie, une portion du sulfate de chaux, résultat de la décomposition du sulfate de magnésie; effet qui a lieu lors même que l'eau salée est étendue jusqu'au point de ne marquer que 4 à 5 degrés à l'aréomètre. L'absence du muriate de chaux, généralement indiqué dans ces eaux et admis par M. Nicolas, est établie sur une expérience également propre à la prouver. Après avoir lavé le résidu de l'évaporation de l'eau saline avec de l'alcohol rectifié, et précipité la magnésie, on devait trouver l'alcohol chargé du muriate de chaux, précipitable par le carbonnate de soude. Cependant le précipité obtenu par le carbonnate alkalin était en si petite quantité, que l'Auteur n'a pu attribuer les atômes de chaux qu'il contenait, qu'à la décomposition d'une partie du muriate de magnésie par la chaux, ce que des essais comparatifs ont ensuite rendu évident. Car, après avoir enlevé, le plus complètement possible, l'excès de soude au précipité, par des lotions réitérées à l'eau distillée, et versé dessus de l'acide acéteux pour le dissoudre; la même quantité d'acide, employée à neutraliser la quantité d'eau de chaux employée à la décomposition du sulfate de magnésie, a rougi le

Digitized by Google

tournesol. Mais sans avoir recours même à ces expériences délicates, comme l'observe M. Braconnot, rapporteur de ce mémoire, dès qu'il est démontré que les eaux salées du département de la Meurthe contiennent du sulfate de soude, il l'est également, qu'elles ne peuvent contenir du muriate de chaux, qui serait décomposé par ce sel. Car tous les chimistes savent que, si l'on verse une dissolution de muriate de chaux dans une dissolution de sulfate de soude, on obtient du muriate de soude et du sulfate de chaux. Cette observation, appliquée à plusieurs analyses d'eaux minérales, où l'on admet ces deux sels, qui ne peuvent exister simultanément dans un même liquide, servira à les rectifier (*A*).

MÉDECINE.

M. MANDEL a lu des *Oservations chimiques et médicinales sur les médicamens huileux et onctueux.* Il examine leur action sur l'économie animale, et leur manière d'agir dans les maladies contre lesquelles on les emploie, particulièrement les inflammatoires. L'Auteur expose d'abord ce que l'on entend par médicamens huileux et onctueux; il parle de leur formation dans les végétaux, des principes chimiques qui les composent, des diverses causes qui déterminent leur altération, sur-tout de celle qu'ils éprouvent par l'action de l'oxigène atmosphérique; de la rancidité qui s'ensuit, et du changement qu'ils éprouvent par cette altération, changement

Digitized by Google

RÉSULTATS, des Sources salées	ATEAU-LINS.	MOYENVIC.
Dégré de Salure de 4 3/4 + o de R	1/4.	12, 1/8.
Densité à l'Aréométr	5:100.	::110:100.
Matière solide, obte	7 gram.	123 gram.
Perte des Résidus pa	8 *id.*	7,5 *id.*
La Magnésie obtenu alcoholiques présu gnésie, en trop p à mes balances	»	» »
Magnésie retirée du	»	» »
Contenu dans les R	53 gram.	1,9 gram.
Poids présumé du S	9 *id.*	4,68 *id.*
Muriate de Chaux c salée	,5 *id.*	221 *id.*
Poids du Sulfate d	59 *id.*	18,5 *id.*
Poids présumé du	69 *id.*	12,38 *id.*
Poids présumé des	46 *id.*	3,83 *id.*
Poids, *idem* du M	73 *id.*	102,11 *id.*
Produits de 1,000 Muriate de Mag	»	» »
Muriate de Chaux	»	» »
Sulfate de Magnési	19.	4,68.
Sulfate de Chaux	,46.	3,83.
Sulfate de Soude	,69.	12,38.
Muriate de Soude	,73.	102,11.
	,7.	123,»».

Digitized by Google

Digitized by Google

tel qu'ils acquièrent des vertus médicinales absolument opposées à celles qu'ils ont primitivement. Passant ensuite à l'étiologie des maladies, dans lesquelles on prescrit communément les médicamens huileux et onctueux, soit extérieurement, soit intérieurement, il trouve dans l'action des organes auxquels on les applique, une cause d'altération capable de produire cette rancidité, opposée à l'effet qu'on se propose d'en obtenir, quand on les emploie. La rougeole, dans laquelle on prescrit communément l'huile d'amande douce, pour calmer la toux vive et douloureuse qui l'accompagne, lui présente un exemple des mauvais effets de ce remède qui, après le calme momentané qu'il procure, s'exalte bientôt par l'action de la chaleur animale, et devient un irritant nuisible qui augmente les accidens. L'emploi de ces remèdes dans les rhumes opiniâtres des adultes et dans la coqueluche des enfans, ne produit pas un effet plus salutaire; il calme moins, qu'il ne charge l'estomac, et cause, en viciant la digestion, une irritation plus nuisible que ses qualités lénitives ne peuvent être salutaires. Les huiles grasses, le beurre employé souvent en injection dans les inflammations du bas-ventre, sont encore plus sujettes à se rancir et à contracter une âcreté capable de concourir avec la cause morbifique à augmenter les effets de l'irritation. C'est d'après ces raisons, que Sydenham et Sthaal, ces illustres praticiens, les ont proscrits dans la dyssenterie. Les douleurs spasmodiques de l'estomac, auxquelles on donne vulgairement le nom de coliques, ont été

Digitized by Google

souvent combattues par les potions huileuses; mais comme elles dépendent souvent d'une saburre dominante dans ce viscère, de la stase d'alimens indigestes et altérés par leur séjour, les corps gras, difficiles à digérer et très-capables de se rancir, sont très-peu propres à calmer de pareils accidens.

Après avoir ainsi indiqué les effets nuisibles des médicamens huileux et onctueux dans plusieurs maladies inflammatoires, l'Auteur examine leur action à l'extérieur. On conseille, dit-il, l'application de l'onguent populéum, pour apaiser les douleurs hémorroïdales; mais comme ce remède ne se prépare qu'une fois l'année, il se rancit après quelque temps, et d'autant plus promptement que sa composition l'y dispose davantage; et le prétendu calmant devient un irritant nuisible. Le baume tranquille, l'huile de laurier, si fréquemment employés autrefois pour calmer les douleurs rhumatismales, ne produisent pas des effets moins fâcheux, non-seulement par leur irritation locale qui peut augmenter les douleurs, mais encore en obturant les pores de l'organe de la transpiration, par lesquels la nature opère souvent la dépuration morbifique dans cette affection. L'application des corps gras est depuis long-temps rejetée du traitement de l'érysipèle et des maladies herptiques auxquelles elles sont en effet très-nuisibles; mais elles y ont été long-temps employées. M. Mandel ne s'est pas borné à prouver les inconvéniens des médicamens huileux et onctueux dans certaines maladies contre lesquelles on les emploie journellement;

Digitized by Google

il a encore indiqué les moyens propres à les remplacer et à remplir les indications auxquelles on les croyait applicables. Il observe avec raison que la préférence donnée à l'huile d'amande est très-mal fondée, et que celle d'olive, moins dispendieuse et sur-tout moins altérable, devrait lui être substituée pour toutes les préparations huileuses, dans tous ces cas où ces médicamens sont utilement employés.

Le *Mercure*, cette substance si précieuse par les services nombreux qu'elle rend à la société, a été l'objet d'un autre mémoire. M. Mandel, après avoir rassemblé les traits principaux de l'histoire naturelle de ce métal, indique rapidement les procédés par lesquels on le sépare de ses minéralisateurs, ceux par lesquels on le rend à sa pureté, lorsqu'il a été sophistiqué dans les boutiques. Passant à l'exposition des propriétés physiques et chimiques, qui lui font jouer un rôle si important dans les arts, il l'a successivement considéré dans les travaux du doreur, de l'étameur de glace, dans la peinture, dans les opérations de la docimasie en grand, dans les instrumens de météorologie, dont il est, pour ainsi dire, l'ame et le mobile, enfin dans les opérations de la chimie, à laquelle il prête une multitude de secours, tant comme réactif que comme agent mécanique, dans les cuves hydropneumatiques, les tubes de Walter, etc. Relativement à sa purification, il observe que ses préparations pharmaceutiques demandent des moyens beaucoup

Digitized by Google

plus exacts que ceux auxquels on a recours communément. La nécessité de l'employer très-pur dans les compositions médicinales, celles sur-tout qui doivent être données à l'intérieur, lui fait rejeter avec raison la filtration considérée comme suffisante ; et il ne regarde comme assez pur pour les usages médicinaux, que le mercure qui a été revivifié du cinabre.

Après l'exposé de ces questions générales, M. Mandel passe à l'examen de l'action du Mercure sur l'économie animale, objet principal de son mémoire. Il parle des maladies contre lesquelles cette substance est employée avec succès, particulièrement des siphillitiques ; il donne la nomenclature des préparations nombreuses, sous la forme desquelles il a été successivement administré, soit à l'état de dissolution, soit à celui de simple division ; et, s'arrêtant particulièrement au sublimé corrosif (muriate de mercure hyperoxigéné), il fait quelques réflexions sur les obstacles que l'on a dû rencontrer, dès l'origine de l'administration de ce remède, soit pour en déterminer les doses, soit pour établir toutes les conditions qui permettent d'appliquer sans danger à l'économie animale une substance si éminemment vénéneuse, et dont l'usage exige d'aussi grandes précautions. Il présente ce médicament comme l'antivénérien le plus puissant ; il rejète le défaut de succès, dans son emploi, sur sa mauvaise qualité, ou sur son application contraire aux règles de l'art. Trois causes, selon notre collégue, peuvent détruire

Digitized by Google

son action : l'impureté du mercure, la mauvaise préparation du muriate suroxigéné, sa sophistiquerie et la nature du véhicule qui lui sert de dissolvant. Il examine chacune de ces causes, indique les moyens d'obtenir le muriate hyperoxigéné dans un degré de pureté constant et uniforme ; et s'arrêtant aux véhicules dans lesquels ce sel doit être dissous, il rejète les eaux impures, chargées de sulfate de chaux, les solutions alkalines, toutes les décoctions végétales dans lesquelles on le dissout ordinairement, et leur substitue l'eau distillée, qu'il propose aussi de donner comme unique boisson au malade, avant et après l'usage du sublimé. Mais la cause des accidens auxquels ce remède a quelquefois donné lieu, et qui a pu le rendre suspect aux yeux des praticiens peu éclairés ; il la trouve principalement dans le défaut d'habileté du médecin à saisir la véritable indication qui en demande l'usage. Il observe avec raison que tous les accidens vénériens n'admettent pas indifféremment l'usage des mêmes mercuriaux ; qu'ils doivent varier selon les indications, qui ne se tirent pas seulement de l'espèce même de l'accident, mais de l'ancienneté du mal, du tempérament, de l'âge, du sexe du malade, de son régime habituel, de la température de l'air atmosphérique etc., comme le prouvent les faits de pratique le mieux constatés et le plus universellement avoués. Il combat ces méthodes exclusives, adoptées par certains praticiens, qui ne rempliront jamais toutes les indications à la fois et

Digitized by Google

sans inconvénient. Il établit quelques principes généraux sur l'usage des mercuriaux ainsi que sur le traitement des maladies siphillitiques, et termine par l'examen des différens systèmes successivement imaginés pour expliquer l'action du Mercure. Il prouve l'insuffisance de l'opinion des mécaniciens, en observant que quelques cuillerées de dissolution de muriate de mercure suroxigéné, qui ne contiennent qu'une très-petite fraction de grain, suffisent souvent pour calmer des accidens très-graves, et qu'une masse aussi petite de mercure est un moyen mécanique bien peu puissant pour produire de semblables effets. L'hypothèse des chimistes, qui voient dans le Mercure un principe propre à neutraliser le virus siphillitique, ne lui paraît pas expliquer d'une manière plus heureuse l'action du Mercure, puisqu'il guérit sous des formes très-variées et dans des états de combinaison très-différens les uns des autres. Au milieu des incertitudes et de l'obscurité qui enveloppent cette question, l'opinion qui lui paraît la plus admissible, c'est que le Mercure et l'oxigène auquel il est combiné doivent être considérés comme un stimulant propre à relever, à développer les forces vitales affaiblies ou opprimées dans les organes affectés par le virus, dont le Mercure est, pour ainsi dire, l'antagoniste, et dont il détermine l'expulsion, en produisant un travail dépuratoire, qui facilite la crise artificielle de ces maladies.

M. MANDEL a lu des *Observations sur une recette contre l'empoisonnement de l'Arsenic*,

Digitized by Google

insérée dans le Journal d'Agriculture du Département des Hautes-Alpes, en Septembre 1807, d'après celui des Landes, dans laquelle on propose l'usage du vinaigre comme antidote. Il combat l'usage de ce moyen, et rassemble contre lui tous les argumens que peuvent fournir la théorie de l'art et l'observation pratique. Les effets vénéneux de ce terrible métal lui paraissent dépendre de sa solubilité et de sa division, en sorte que tout ce qui augmente cette solubilité ou cette division, loin de diminuer sa puissance nuisible, est au contraire propre à l'augmenter; d'après quoi, le vinaigre ne peut être considéré comme l'antidote de l'arsenic. Dépourvu de la faculté de le dissoudre, il ne peut le neutraliser; privé de ces parties visqueuses dans lesquelles réside la vertu des défensifs, il ne peut protéger l'estomac contre son action. Considérés comme un vomitif, capable d'évacuer le métal vireux, le vinaigre et l'eau vinaigrée auraient encore bien peu d'avantages; leur puissance émétique est douteuse, et leur vertu stimulante est très-certaine. Et quel effet doit-on attendre d'un irritant qui ne peut qu'ajouter son action nuisible à celle du poison? Après avoir ainsi combattu l'usage du vinaigre contre l'empoisonnement par l'arsenic, M. Mandel rappelle les avantages qu'il a reconnus dans l'usage de la magnésie, pour combattre les accidens produits par ce poison; soit que cette substance terreuse neutralise réellement ce métal, à l'aide d'affinités complexes dans lesquelles concourrait l'influence

Digitized by Google

du suc gastrique, soit qu'elle agisse seulement comme un défensif qui éloigne les molécules du contact des parois de l'estomac. L'expérience a prouvé qu'elle produisait les effets les plus salutaires; vingt-trois faits de pratique qu'il a recueillis et dont plusieurs ont été publiés, servent de base à l'opinion de notre Collégue, et doivent déterminer les praticiens à employer un remède qui a obtenu d'aussi nombreux succès, et qui, dans tous les cas, a sur la plupart des moyens proposés l'avantage bien certain de ne pouvoir jamais nuire.

M. VALENTIN, l'un de nos associés, résidant à Marseille, a envoyé des *Observations sur l'usage d'un remède antidyssentérique*, employé autrefois sous forme d'aliment, et tombé maintenant dans un oubli absolu, malgré les grands succès que l'on a obtenu de son usage. Connu sous le nom de *Tragea granorum acte*, ce médicament se prépare avec le rob de sureau, uni à une quantité de farine de seigle suffisante pour pouvoir en former de petits gâteaux. Notre Collégue rassemble, en faveur de l'usage de cette pâte antidyssentérique, des argumens tirés de l'observation pratique, s'étonne de l'oubli dans lequel est tombé un remède à la fois si simple, si économique et si propre à combattre parmi le peuple une maladie qui souvent ne fait d'aussi grands ravages, qu'à raison du peu de soin que l'on prend pour les arrêter. M. Mandel, rapporteur du mémoire, vient à l'appui de l'auteur qu'il fortifie de l'autorité des Médecins qui ont connu et vanté ce moyen.

Digitized by Google

M. HALDAT a recueilli l'*Observation d'une Paralysie singulière.* L'action musculaire habituellement éteinte pouvait être réveillée par l'attention du malade à suivre de l'œil les membres qu'il essayait de mouvoir ; en sorte que cette paralysie, qui ne permettait au malade que des mouvemens très-faibles et très-irréguliers, lorsqu'il détournait la vue des parties affectées, cessait, lorsqu'il les suivait de l'œil, et lui en laissait exécuter avec assez d'exactitude et de liberté. « Ainsi il salue » assez régulièrement avec son chapeau, s'il se » dirige par le moyen de la vue. Détourne-t-» il les yeux ? Sa main vient brusquement em-» poigner le nez ou l'oreille, ou frapper avec » violence contre le visage. Essaye-t-il de mar-» cher ? Il exécute assez régulièrement les mou-» vemens propres à la progression, tant qu'il suit » de l'œil la pointe de ses pieds ; mais s'il les » perd de vue un seul instant, on voit ses jambes » s'entre-choquer et se croiser d'une manière très-» irrégulière et très-pénible pour les spectateurs. » M. Haldat a tâché d'expliquer, autant du moins qu'il est possible de le faire dans l'état actuel de nos connaissances physiologiques, les phénomènes de cette paralysie anomale, dont il a inutilement cherché d'autres exemples dans les annales de l'art. L'influence de la vision sur l'action du cerveau, dont elle est propre à relever l'énergie et à développer la puissance, à raison de l'intime liaison qui existe entre ces deux organes, s'offrit naturellement pour expliquer les changemens qu'opère

Digitized by Google

l'influence de la vue dans l'exercice de l'action musculaire. L'énergie du cerveau ainsi exaltée augmente la contractilité des muscles, et replace momentanément, sous la puissance de la volonté, les organes que la maladie lui avait soustraits. Il a encore tiré de cette observation des argumens en faveur de l'hypothèse des mouvemens, qui s'exercent volontairement, sans que l'on en ait la conscience.

ARCHITECTURE HYDRAULIQUE.

* M. PLONGUER a donné une Notice sur le travail important, qu'en sa qualité d'Ingénieur en chef du Département de la Meurthe il a été chargé de faire, pour la restauration du puits de la Saline de Dieuze. Après une description succincte des fontaines muriatiques, qui alimentent les Salines impériales et particulières, situées dans cette partie du vallon de la Seille, prolongée de Dieuze au-delà de Château-Salins, et qui sont si nombreuses, que l'exploitation de tout le sel qu'elles pourraient fournir suffirait seule à la consommation de toute la France, si elle n'avait d'ailleurs en ce genre d'autres ressources plus avantageuses, il entre dans des détails sur la Saline de Dieuze, la plus riche en sel et la plus abondante en eau. La source s'élève du fond d'un puits de 4 mètres 55 centimètres de largeur sur 6 mètres 50 centimètres de longueur. Ce puits, creusé à une profondeur de 12 mètres 66 centimètres, est formé par un assemblage de charpente fait de neuf châssis horizontaux, séparés

Digitized by Google

et soutenus les uns au-dessus des autres par des potelets qui embrassent ensemble une hauteur de 10 mètres 72 centimètres ; le tout est extérieurement revêtu d'une masse de corroi battu, de 2 mètres d'épaisseur.

Cette construction, destinée à empêcher l'éboulement des terres ainsi que l'infiltration des eaux douces et leur mélange avec l'eau salée, a rempli sa destination pendant assez long-temps ; mais établie sur un terrain peu solide, que l'agitation continuelle des eaux, occasionnée dans le fond du puits par le jeu des pompes et des chapelets, ramollissait encore continuellement, elle a exigé, à diverses époques, des restaurations propres à en prévenir la destruction. La cause de la décomposition du sol ayant continué d'agir et ses effets s'étant accumulés à la longue, les pièces de la charpente, privées d'appui par l'affaissement du terrain, s'étaient successivement déplacées, et la construction était menacée d'une ruine totale qui pouvait déterminer la perte de la source par l'infiltration des eaux étrangères. Ce fut dans cette circonstance que M. Plonguer, frappé du danger que courait un établissement, à l'augmentation duquel le gouvernement venait de consacrer des sommes si considérables, proposa les moyens d'y remédier. Sans s'arrêter aux palliatifs qui trop fréquemment employés avaient fait de l'intérieur du puits un véritable chaos, par la multiplicité des pièces d'étançonnement placées dans toute sorte de directions, il imagina une construction

Digitized by Google

propre à remédier au danger imminent, et à y parer pour l'avenir d'une manière certaine. Il atteignit ce but en construisant un nouveau puits au milieu de l'ancien, et une chambre particulière pour protéger la source contre l'invasion des eaux étrangères. Ce puits est composé de châssis horizontaux, placés les uns au-dessus des autres, solidement réunis, et disposés de manière que, quoiqu'ils forment un système particulier, ils ne font avec l'ancienne construction qu'un seul tout d'une extrême solidité.

Afin de mettre cet ouvrage à l'abri de l'influence des causes qui ont amené la ruine du premier, M. Plonguer jugea à propos de lui donner, par le moyen d'un pilotage, une base inébranlable, que consolide un ciment de Beton, composé de 4 parties de Traz d'Andernach, 2 parties de sable fin de rivière, 3 de chaux de Metz et 5 1/3 de cailloux cassés, lequel acquiert sous l'eau une extrême dureté. Les bornes de ce précis ne permettent pas de suivre M. Plonguer dans l'exposé des difficultés relatives à l'exécution d'une pareille entreprise, parmi les anciens débris, et des obstacles opposés à sa destruction contre des eaux continuellement jaillissantes, sans nuire à l'écoulement des sources salées qu'elle doit conserver; ces difficultés seront facilement appréciées par les gens de l'art.

MÉCANIQUE.

L'Académie de Nancy, en se réorganisant, a eu pour principal motif d'exciter les talens

Digitized by Google

par l'espoir de lui être associé. C'est dans cette vue qu'elle a reçu au nombre de ses membres M. Etienne, horloger, en qui elle a reconnu le génie qui invente et l'adresse qui exécute. Outre plusieurs inventions tendantes au perfectionnement et à la simplification des machines de l'horlogerie, telles qu'une montre sans chaîne et sans fusée, qui marche 8 jours, sans être remontée, des échappemens à rouleau, à repos, etc. elle a trouvé ingénieuse la construction d'un globe terrestre d'un pied de diamètre. Le méridien fixe est de cuivre; la demi-circonférence supérieure est dentelée d'un pôle à l'autre et engrenée dans un petit rouage appliqué à l'horison; ce rouage couvert d'un cadran porte deux aiguilles, l'une pour les degrés, l'autre pour les minutes du méridien, quand on le fait mouvoir. A la denture du méridien est adaptée une autre petite cadrature, munie d'une aiguille diamétrale, dont une des extrémités indique les minutes de degré du méridien, et l'autre les lieues et quarts de lieue à 25 au degré. Cette cadrature se promène à la main comme un curseur, et se place à volonté sur le degré et la minute désirée du méridien; elle sert à marquer ou à trouver sur le globe le lieu dont la latitude est déterminée. Pour marquer le lieu, le curseur porte une plume à ressort, qui, pressée avec le doigt, laisse sur la place un point coloré. On sait qu'avant de marquer la position d'un lieu par sa latitude, il faut en amener la longitude sous le méridien.

Digitized by Google

A cet effet, on trouve au pôle boréal une cadrature portant trois aiguilles, l'une pour les degrés et les heures de l'équateur, l'autre pour les minutes de temps, la troisième, avec son cadran particulier, pour les minutes de degré. Il faut que toutes les aiguilles soient sur zéro, lorsque le premier méridien est sous le méridien fixe; on les y amène facilement, en reculant une vis qui presse l'aiguille sur son canon moteur; alors on fait mouvoir le globe, jusqu'à ce que les aiguilles marquent le degré et la minute de longitude. Par le secours de ce mécanisme, on peut résoudre, avec une grande précision, tous les problèmes de la sphère, si le globe est tracé, ou le tracer exactement, s'il est nu.

MÉTÉOROLOGIE.

M. VAUTRIN a présenté à la Société, au commencement de 1808, le tribut ordinaire de ses *Observations météorologiques*, dont il pourrait offrir un recueil de 27 années. Le journal qu'il a déposé, est rédigé comme ceux qui l'ont précédé, c'est-à-dire, qu'il donne l'état des instrumens météorologiques à deux époques de la journée, celui du ciel à chacune de ces époques, l'espèce et la force des vents, la quantité d'eau tombée et évaporée dans son ombromètre. Il y ajoute un tableau du maximum et du minimum des instrumens et des divers états du ciel pour chaque mois et pour chaque année; à côté de

Digitized by Google

chaque mois, il destine une page à des observations sur la végétation et autres phénomènes analogues. M. Vautrin a comparé les observations du baromètre pendant 20 années. La plus haute ascension a été de 28 pouces 1,7 lignes; la moindre élévation, de 26 pouces 5,3; la différence est de 1 pouce 6,4 lignes. La hauteur moyenne, pendant les 20 années, a été de 27 pouces 3,3 lignes. L'intervalle entre les extrêmes du baromètre n'est pas le même sur le globe: à Pétersbourg, il est de 3 pouces 1/3; à Westminster en Angleterre, de 2 pouces 1/2; à Paris, de 2 pouces; à Nancy, de 1 pouce 1/2; à Naples, de 1 pouce; il est nul ou presque nul entre les tropiques: ce qui montre quelque rapport avec les latitudes. Notre observateur a remarqué aussi que les deux extrêmes du baromètre arrivaient toujours entre les deux équinoxes de l'automne et du printemps, époque des plus grandes variations dans les êtres organisés et dans les phénomènes météoriques; époque où la mort moissonne un plus grand nombre d'individus. Les variations du baromètre présentent, chaque année, à peu près le même résultat, 1 pouce 6 lignes; celles du thermomètre sont plus étendues; la différence entre le maximum et le minimum va depuis 27 degrés de Réaumur jusqu'à 46. Il est vrai que pendant 20 ans elle n'a atteint qu'une fois ces deux termes.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

HISTOIRE. — PHILOSOPHIE.

M. LESEURE a présenté à la Société, pour titre d'admission, une *Dissertation historique sur les anciens Gouvernemens des Hébreux.* Il remonte à l'origine de leur état social, et les suit jusqu'à l'époque de cette fuite mémorable, par laquelle ils parvinrent à se soustraire à la tyrannie des rois d'Egypte. Après avoir exposé l'établissement du gouvernement auquel ils furent soumis par les lois de Moïse, il développe leur organisation intérieure et les causes qui l'ont détruite. Il cherche dans les ruines de la république hébraïque l'origine de la monarchie sous laquelle ils passèrent, et y découvre la distinction des trois pouvoirs, reconnus par Montesquieu pour être les élémens de tout gouvernement. Il prouve combien la liberté civile et politique se concilie avec le gouvernement d'un seul. Passant enfin à l'examen des causes qui ont amené la destruction totale de ce peuple, et l'ont rayé du nombre des nations, il les trouve dans l'anarchie, dans l'oubli des lois et des principes de la morale, autant que dans la puissance des armes romaines.

Eclairé par le flambleau non-seulement des historiens sacrés, mais encore des historiens profanes, M. Leseure s'est particulièrement attaché à faire connaître les lois qui ont régi les

Digitized by Google

Israélites durant la longue suite d'années qu'ils ont existé en corps politique ; il attribue à l'influence de ces lois sur l'esprit de la nation et aux passions des chefs qui l'ont gouvernée, le grand nombre de révolutions que nous offrent les fastes de leur histoire. Adonnés d'abord à la vie pastorale, dont l'Ecriture Sainte nous a conservé des peintures si touchantes, et soumis au régime patriarchal, ils adoptèrent ensuite le gouvernement républicain, devenu nécessaire à une population plus nombreuse. Il se plait à les considérer dans ce nouvel état, à développer la sagesse des institutions du législateur immortel qui sut inspirer à un peuple grossier, couvert de tous les vices d'une servitude récente, cet ardent amour de la patrie, lui imprimer ce caractère indélébile, qui lui fit tant de fois recouvrer son indépendance, et lui conserve, dix-sept siècles après sa dissolution, cette existence singulière que les publicistes admirent, sans pouvoir l'expliquer. Les causes de la destruction de la république hébraïque sont exposées d'après les mêmes vues : la perte des mœurs publiques fomente ces révolutions, dont les peuples, les plus attachés à la conservation de leur liberté politique, bientôt fatigués, sentent le besoin d'un chef habile, qui, tenant d'une main ferme les rênes de l'état, en assure la tranquillité au dedans et la sûreté au dehors. L'acte par lequel les Hébreux se déterminèrent à changer la forme de leur gouvernement, a fixé l'attention de l'auteur. Une nation exerçant le

Digitized by Google

souverain pouvoir, qui, par un acte spontané, s'en dépouille pour le confier au chef qu'elle se donne, exemple unique dans l'antiquité, est en effet un sujet bien digne de méditation, et à l'examen duquel il a appliqué la philosophie de l'histoire. Les révolutions fréquentes et terribles, dont ils furent si souvent les victimes, sont expliquées de la même manière. Mais plein de respect pour la religion et les principes qui lui servent de base, M. Leseure est loin de vouloir en infirmer les preuves ; seulement il s'est proposé de faire mieux connaître les moyens naturels qu'a employés la Providence, pour amener le peuple choisi à remplir les hautes destinées qu'elle lui avait réservées.

M. VAUTRIN a fait un *Discours sur les Suites de l'Ignorance dans l'art de parler.* Il montre que peu de personnes savent leur langue, parce que la plupart ne suivent qu'une aveugle routine, qu'elles apprennent la signification des termes, dans des circonstances fortuites, et qu'elles ne veulent ou ne peuvent pas en acquérir une connaissance raisonnée. De-là une multitude d'idées fausses, ou vagues, ou confuses, qui égarent l'esprit et l'imagination ; de-là les jugemens erronés, les disputes opiniâtres, les divisions particulières et générales. L'Auteur développe les tristes effets produits par cette ignorance, et la regarde comme la source des maux qui désolent la société et les familles. Il termine par un parallèle entre l'orateur et le charlatan, dans lequel

Digitized by Google

il expose la puissance dangereuse qu'ils exercent sur les esprits.

DROIT NATUREL ET MORALE.

* M. MAFFIOLI a lu, *Sur l'intérêt de l'argent considéré dans ses rapports avec la morale*, un discours dont voici l'analyse.

Dans l'état actuel de la société, un capital numéraire rapporte des gains et des bénéfices à celui qui en a la possession, comme un champ donne des fruits à celui qui le cultive ; l'argent peut donc aujourd'hui rapporter un prix de loyer au propriétaire qui en a cédé l'usage pendant le temps fixé par la nature pour les cultures et les récoltes.

Voilà un premier principe que la morale ne paraît pas pouvoir contester ; il est palpable qu'une chose à laquelle les lois de tous les peuples ont donné la vertu de représenter un fonds de terre, une maison, un troupeau, etc. doit produire les mêmes effets que ces choses ; sans quoi cette représentation serait absolument illusoire.

Ce principe une fois admis, il n'est plus difficile de tracer les règles qui doivent être observées sur l'intérêt de l'argent ; et comme il n'y pas de règle sans exceptions ou qui ne puisse éprouver des modifications, il ne le sera pas davantage d'indiquer les cas où celles-ci peuvent avoir lieu. Il suffira pour cela de raisonner d'après les maximes du droit naturel, ces maximes simples, immuables, qui sont de tous les temps et de tous les pays.

Digitized by Google

On dit *maximes du droit naturel*, parce que la morale n'étant que l'application de ce droit primitif aux diverses actions des hommes, toute autre base en cette matière serait nécessairement fausse, et produirait des résultats qui seraient également faux.

De ces principes, M. Maffioli deduit les conséquences suivantes . . . . . La morale réprouve le louage d'un fonds de terre, quand, avant de payer au propriétaire le prix de son loyer, le colon n'est pas pleinement indemnisé de ses frais de culture et n'a pas retiré de quoi subsister avec sa famille. Ehbien, si la morale est essentiellement une, il en sera de même en fait d'argent: elle ne condamnera pas avec moins de sévérité des intérêts dont le taux s'élevera jusqu'à produire sur le débiteur un pareil résultat; et voilà précisement la raison fondamentale pour laquelle tous les peuples ont, par un consentement tacite, mais unanime, rangé l'*usure* (qui n'est autre chose que l'excès des intérêts) dans la classe des délits contre la société.

Ce principe, en ce qui regarde le louage des terres, ne peut pas être plus contesté que ceux qui ont été posés plus haut. Il est aussi fondé sur la nature des choses, qui ne veut pas qu'un homme cultive le bien d'un autre et lui en paye un revenu, en fesant son propre dommage; mais il ne s'applique pas avec moins de certitude au louage d'argent, toutes les fois que celui-ci a lieu avec gage ou hypothèque, puisqu'au moyen

Digitized by Google

de ces sûretés, il n'y a plus qu'une différence de nom entre un capital numéraire et un immeuble.

2.° Il est sensible que cette première règle ne peut plus être observée, ou du moins qu'elle est susceptible de modification, quand le locataire ne fournit pas de sûreté pour le capital dont il n'a la possession que pour un temps limité; étant parfaitement dans le sens du droit naturel, que le plus ou le moins de sûreté influe sur les conventions humaines. Mais d'un autre côté, la morale ne permet pas que l'on abuse du défaut de gage ou d'hypothèque *proprement dits ;* elle enseigne à tous, qu'une fortune, quoique non hypothéquée, et une bonne foi connue, sont souvent supérieures à toute autre garantie. Certes la morale ne serait qu'un mot vide de sens, si les êtres moraux ne connaissaient ni distinction, ni nuance, et devaient toujours agir entr'eux d'après les formes que les lois civiles ont été forcées d'introduire contre la corruption des mœurs.

3.° Celui qui place ses fonds dans le commerce n'a ni gage, ni hypothèque ; il livre son capital aux spéculations du négociant dont il court toutes les chances. Or, pourquoi la morale ne permettrait-elle pas ici un intérêt plus fort, que là où il n'existe aucun danger ? Sans l'espoir de cette augmentation de bénéfices, le commerce languirait sans activité, et cette stagnation paralyserait toute espèce d'industrie. Des résultats aussi funestes sont évidemment désavoués par la morale, qui est le

Digitized by Google

fondement de toute civilisation, qui favorise tous les moyens tendans au bonheur des hommes, et ne condamne en tout genre que les excès.

4.° Notre auteur réfute l'opiniou de ceux qui soutiennent qu'en morale l'argent ne peut se louer, mais qu'il doit être aliéné pour le prix d'une rente annuelle. Il démontre que ce système n'est que spécieux, que la constitution de rente n'est dans le fait qu'un prêt déguisé, qu'elle ne convient qu'aux grandes fortunes, qu'elle est l'ennemie du commerce et de l'industrie.

5.° Enfin, selon M. Maffioli, le texte de l'évangile, où le législateur des chrétiens leur ordonne de se faire des prêts mutuels, ne peut s'appliquer à un capital numéraire, loué pour l'espace d'un an, et qui, à l'instar des fonds de terres, rapporte des bénéfices à son possesseur; ce texte n'est applicable qu'aux prêts que les membres de la même famille doivent se faire journellement, soit en argent, soit en denrées ou en meubles; il s'applique sur-tout aux secours que celui qui est dans l'abondance, doit à celui qui n'a rien. Il est sans doute contraire au droit naturel autant qu'à l'évangile d'exiger un intérêt pour des choses dont la privation momentanée ne cause aucun préjudice; ce serait rendre toute société impossible. Mais il ne le serait pas moins d'en recevoir pour un secours que l'on aurait rendu au pauvre; puisque, bien loin de le secourir, ce serait aggraver son malheur et précipiter sa ruine.

Digitized by Google

NAPOLÉON A TILSIT.

NAPOLEO MAGNUS,
Italicus, Ægyptiacus, Germanicus, Sarmaticus,
Prœmaturâ vincendi et regendi arte
Imperator et Rex, pius, felix,
Armis Cœsar, pace Augustus,
Europæ jura et vota
Librat.

Restituto Gallis avito pondere,
Dat Batavis, Neapolitanis, Westphalis reges,
Austriæ Imperatorem, Germaniæ fœdus aureum;
Et, deletis Borussiæ agminibus,
Vistulæ ripas
Quas adipisci non valuit Carolus Magnus,
Quibus terminari suam gentem ardebat Petrus Magnus,
Quarum aditum Magnus Fredericus clausit,
Occupat.

Obstabant innumeri sarmates,
De quibus scriptum est apud Romanos sub Augusto,
Gens durata gelu, Gens insuperabilis armis;
Hanc armis ter in anno
Superat.

Ante quadragesimum ætatis suæ annum
Plus quam quadragesies triumphator.
Mox daturus
Polonis redivivis monarcham,
Navigantibus mare liberum,
Europæ perennem ex bello pacem,
Et ex pace regimen
Inter Gentes fraternum, optimus pater.

J.-F. COSTER.

Digitized by Google

Digitized by Google

* M. Haldat a fait l'*Éloge de M. Willemet*, Membre de l'Académie de Nancy. L'éducation de feu notre Collègue, que le peu de fortune de ses parens ne leur permit pas de cultiver, nous aurait privés d'un savant illustre, sans les soins généreux d'un Jésuite, son oncle, qui dirigeait une pharmacie très-accréditée. Un travail opiniâtre, secondé d'une excellente mémoire, ayant bientôt procuré à M. Willemet assez d'instruction pour faire désirer qu'il devint le directeur de l'établissement, les Jésuites, si habiles à connaître les hommes, le sollicitèrent d'entrer dans leur ordre, et l'y auraient peut-être déterminé, s'ils n'avaient été supprimés à cette époque. Alors il fut nommé Membre du Collége de Pharmacie, après les examens les plus rigides que purent imaginer la chicane et l'intérêt particulier. Assuré d'un état honorable et lucratif, il se remit à l'étude avec une nouvelle ardeur, se perfectionna dans la science pharmaceutique, et s'adonna à l'histoire naturelle et sur-tout à la botanique où il obtint les plus brillans succès.

Deux Mémoires couronnés par les Académies de Lyon et de Nancy, des Dissertations nombreuses répandues dans les meilleures feuilles périodiques, des ouvrages plus considérables imprimés séparément, attirèrent l'attention des savans et lui méritèrent l'association à la plupart des Académies de l'Europe. Mais aussi instruit que modeste, il ne

Digitized by Google

sollicita point les honneurs académiques; il ne les dut qu'à sa renommée. « Le désir d'étaler de » vains titres, qui font si souvent ressortir la » petitesse du personnage qui les porte, ne l'avait » pas engagé à les accepter; il aimait les sociétés » savantes, par amour pour les sciences. Bien » différent de ces hommes qui n'ayant pu se faire » une réputation par d'utiles travaux, la cherchent » en répandant un vernis de ridicule sur ces » établissemens au sein desquels sont nées la plu- » part des découvertes dont s'honore l'humanité; » il savait combien la réunion des lumières est » utile dans la recherche de la verité, combien » les inventions nouvelles se perfectionnent par » la discussion, combien l'émulation est propre à » vaincre cette paresse si naturelle à l'homme, » combien enfin sont capables d'exciter ce noble » sentiment ces réunions qui, pour n'être pas » composées d'hommes, tous capables de produire, » le sont toujours de membres en état de juger » les productions des autres. C'était sous ce point » de vue qu'il considérait les associations savantes. » Personne n'en remplissait plus exactement les » devoirs; il payait non-seulement avec une » exactitude rigoureuse le tribut que chaque » membre doit au corps, mais il établissait même » des relations entre les Sociétés nationales et » étrangères dont il était membre, et leur servait » d'intermédiaire pour l'échange des découvertes » qu'elles fesaient. »

Digitized by Google

Rien ne manquait au bonheur de M. Willemet, quand la mort prématurée d'un fils chéri, botaniste distingué, que l'amour de la science entraîna dans l'Inde à la suite de l'Ambassade envoyée à Louis XVI par Tipoo-Saïb, vint répandre l'amertume sur le reste de ses jours. Ce malheureux père sembla dès-lors ne plus s'occuper de sa réputation, puisqu'elle ne pouvait plus être l'héritage d'un enfant dont les talens précoces avaient répondu à ses soins paternels. Les douces jouissances de la botanique furent seules capables de le distraire de sa douleur profonde, qu'aggravaient encore les maux de la révolution. Lors de la création des Écoles Centrales, il partagea avec M. Nicolas, savant Chimiste, la chaire d'histoire naturelle, et fut chargé de la Direction du jardin botanique de Nancy. Ce beau monument de la bienfaisance éclairée de Stanislas n'offrait alors qu'un champ inculte: les plus belles espèces de plantes étaient perdues ou dégradées. Graces au zèle du Directeur, aux envois que lui firent ses amis, et aux soins de M. Marquis, Préfet de la Meurthe, il a repris une face nouvelle, et peut être compté au nombre des jardins botaniques les plus riches de la France. Les Lycées ayant succédé aux Écoles Centrales, la Municipalité de Nancy rétablit la chaire supprimée, et M. Willemet continua jusqu'à la mort ses cours suivis avec assiduité par un nombreux auditoire.

« Il avait toutes les vertus sociales; il était bon ci-
» toyen, bon époux, tendre père. Il fesait le bonheur

Digitized by Google

» de sa famille ; généreux, confiant, toujours dis-
» posé à obliger, il servait ses amis avec chaleur.
» Sa bibliothèque qui est nombreuse et bien choisie,
» était une propriété dont il ne voulait pas jouir
» sans eux ; ils y puisaient à leur gré ; et ce qui
» ne leur était pas moins avantageux, sa grande
» érudition les guidait sûrement dans leurs recher-
» ches. Des qualités aussi précieuses l'ont fait
» regretter à jamais, je ne dis pas de ceux qui
» lui étaient attachés par les liens de l'amitié,
» mais de tous ceux qui avaient eu avec lui
» quelques relations. J'en atteste ces larmes abon-
» dantes que vous avez vues couler sur sa tombe,
» lorsque l'un de nos collégues, M. Mandel, lui
» adressa les derniers adieux de l'amitié désolée.
» Sa constitution n'était pas celle qui dispose aux
» passions violentes ; aussi n'a-t-il pas eu à la mort
» ces douleurs qui la rendent quelquefois plus terri-
» ble. Dans le cours d'une maladie de vingt-quatre
» jours, le principe de la vie s'est éteint par
» degré ; il a cessé de vivre plutôt qu'il n'a péri.
» Que dis-je, il a péri ? Non, Messieurs, il vit
» encore parmi nous ; les bons exemples qu'il
» nous a laissés, les connnaissances dont il nous
» a enrichis, nous conservent pour toujours la
» meilleure partie de lui-même ».

* M. BLAU a fait l'*Éloge de M. Michel*, Membre de l'Académie de Nancy. Disciple et ami de cet habile Instituteur, il s'est trouvé à portée d'apprécier les talens et les qualités d'un maître dévoué trente ans à la carrière pénible de l'ins-

Digitized by Google

truction, où la confiance et l'estime générale ont justement récompensé ce père de la jeunesse que son zèle infatigable, sa probité scrupuleuse, sa piété filiale, sa tendresse conjugale et paternelle rendent digne des regrets de tous les gens de bien. Son école était si florissante, qu'elle rivalisait avec les établissemens publics, protégés par le gouvernement. Les circonstances fatales de la révolution l'ayant arraché à ses chers élèves, il fut appelé à des fonctions délicates dans l'administration des domaines nationaux et des hospices civils, et y donna des preuves non équivoques de son intégrité. Rendu enfin aux jeunes gens, objet de ses tendres sollicitudes, ses nombreux services le firent nommer Directeur du Pensionnat établi près de l'École Centrale, ensuite Chef d'une École Secondaire. Pour répondre à ces témoignages de la faveur publique, il perfectionna sa méthode et la rendit plus raisonnée, sans nuire à la simplicité et à la clarté qui la distinguaient. Des succès si éclatans décidèrent l'Académie à l'inscrire sur la liste de ses membres. M. Michel, brûlant de payer le tribut de sa reconnaissance à la société littéraire qui l'avait adopté, composa, malgré ses occupations multipliées, des *Élémens de Grammaire Générale, spécialement appliqués à la langue française*, et un *Dictionnaire des Expressions Vicieuses, usitées dans un grand nombre de Départemens, et notamment dans la ci-devant province de Lorraine.* « Il se proposait » de donner à ces deux ouvrages un plus grand

Digitized by Google

» degré de perfection et d'en composer d'autres
» inspirés par son amour insatiable du bien public,
» quand une mort prématurée vint l'arrêter au
» milieu de ses utiles projets. Ce coup fatal,
» véritable calamité, laissa un vide difficile à
» remplir. Toute la Ville regretta vivement le père
» et l'ami de la jeunesse. Le Conseil Municipal
» de Nancy consigna dans un procès-verbal la
» douleur de la Commune. Un cortége immense
» de citoyens éplorés se pressait autour de son
» cercueil, et l'accompagnait dans un recueillement
» religieux. Parmi eux on distinguait ses disciples
» consternés d'une séparation si imprévue. Quelle
» éloquente oraison funèbre, que les pleurs sin-
» cères échappés des yeux de tous les assistans !
» Je pleurais aussi avec eux. Mais pardonnez, ô
» mon maître, ô mon ami, si le souvenir de la
» perte récente de mon bienfaiteur vous a dérobé
» quelques larmes. Vous le connaissiez, comme
» moi, ce prêtre vénérable, ce modèle des chré-
» tiens, connu sous le nom touchant de Père
» Munier. Vous savez s'il mérite d'être regretté.
» Vos cœurs étaient faits pour s'apprécier mutuel-
» lement. Il vous a confié plusieurs enfans disgra-
» ciés de la fortune, en qui il remarquait d'heu-
» reuses dispositions, et vos soins désintéressés
» ont pleinement répondu à sa confiance. Tous
» deux vous m'avez formé par vos leçons et par
» vos exemples; tous deux vous partagerez mon
» éternelle reconnaissance. Faible imitateur de vos
» vertus, je ne marche encore que de loin sur

Digitized by Google

» vos traces. Puisse l'impression salutaire de votre » pompe funèbre ne jamais s'effacer de mon es- » prit, me rappeler sans cesse à mes devoirs, et » me rendre digne de vivre dans la mémoire de » mes Concitoyens !

* M. SERRIÈRES a fait l'*Éloge de M. Lafitte*, Membre de l'Académie de Nancy. Les heureuses dispositions de notre collégue pour la Chirurgie se manifestèrent de bonne heure et furent développées à l'école de Nancy et à celle de la capitale. Malgré sa grande jeunesse, la première le jugea digne de la chaire de Professeur d'anatomie et d'opérations chirurgicales qu'il remplit avec distinction. Bientôt il obtint dans la pratique de son art les succès les plus brillans. Avide d'acquérir de nouvelles connaissances, il étudia la Médecine au Collége de Nancy, alors justement célèbre, qu'avait fondé Stanislas-le-Bienfaisant, et y fut reçu Docteur, après un examen rigoureux. A cette double profession il joignit les fonctions pénibles d'Accoucheur dans lesquelles il s'est principalement signalé. La place de Médecin en chef de l'Hospice Civil, où l'appela une réputation méritée par de longs services, lui ouvrit une plus vaste carrière pour déployer l'étendue de ses connaissances, et lui attira les bénédictions des malheureux confiés à ses soins charitables. Tant de titres solides lui valurent son admission dans la Société des Sciences, Lettres et Arts de Nancy. » Quelque recommandables que fussent les talens » de notre Collégue, dit M. Serrières, ils étaient

Digitized by Google

» inférieurs à sa belle ame, annoncée par un ex-
» térieur noble et imposant. . . Sensible aux té-
» moignages flatteurs de ses concitoyens, il était
» plus jaloux de les mériter que de les obtenir.
» Il n'eut jamais la soif de l'or : la simplicité de
» ses mœurs, l'honnêteté de son ame, le mettait
» au-dessus de la cupidité. . . .

» L'intérieur de sa maison présentait un modèle
» parfait des vertus conjugales. Sa famille cultivait
» la concorde, la charité, la piété qui est la
» source la plus pure du bonheur. Jamais ce véné-
» rable père ne se coucha sans donner la bénédiction
» patriarchale à ses petits-enfans. Ils étaient encore
» plongés dans un profond sommeil, lorsque le bon
» vieillard, abrégeant les heures du repos, courait
» consoler l'humanité sur le lit de la souffrance.

» Un visage calme et doux, un air d'abandon et
» de bonté, précédaient ses interrogations. Se mettant
» à la portée du malade et répondant avec complai-
» sance à toutes les questions, l'espérance avait déjà
» pénetré dans les sens émus, avant qu'il eût prescrit
» aucun remède. . . .

» Était-il obligé d'armer sa main du fer de la
» douleur ? Son cœur lui apprenait l'art de la ren-
» dre supportable par l'alliance des accens de la
» consolation aux cris d'une opération cruelle. Le
» premier baume qu'il versait sur la blessure, dans
» ces momens affreux, était le doux nom de l'es-
» pérance ; sa voix persuasive ranimait les forces du
» patient découragé.

Digitized by Google

» Vous le savez sur-tout, vous, mères de famille, » dont il essuya tant de fois les larmes. Jamais vos » cœurs reconnaissans n'oublieront les rares qualités » du bienfaiteur qui si souvent vous protégea contre » les maladies, conserva les jours de vos époux, et » ravit à la mort la tendre jeunesse de vos enfans.

» Hélas ! celui qui n'a guère encore a triomphé » d'elle, va devenir sa proie : il la voit s'approcher » accompagnée de la douleur, et ne se plaint point. » Il appelle la religion à son secours ; elle lui apporte » ses salutaires consolations. Son épouse, ses enfans » éplorés, rangés autour de sa couche, pressaient » ses mains défaillantes, et venaient de recevoir les » derniers adieux d'un père, d'un époux, lorsqu'il » rendit le dernier soupir. Sa mort tranquille était » le sommeil du juste, et ses traits non altérés sem- » blaient avoir emprunté quelque chose de cette » nature divine que son ame pure était allée rejoindre. » Quand il franchit, pour la dernière fois, le seuil » de sa demeure, ses nombreux amis accompagnaient » le cercueil dans un silence qui n'était troublé que » par leurs larmes et leurs gémissemens. Envain ils » ont vu descendre dans le tombeau sa dépouille » mortelle ; envain la terre la dévorera ; le souvenir » de ses talens et de ses vertus sera éternellement » gravé dans leur mémoire. »

M. Michel BERR, Associé, a lu à l'Académie un *Essai sur la vie et les ouvrages de M. Bitaubé.* Il représente ce réfugié français profitant des loisirs que lui laissait la prédication évangélique pour se livrer à l'étude assidue de l'antiquité, et

Digitized by Google

préparant dans le silence la meilleure *Traduction* en prose que nous ayons d'*Homère*. Il compare entr'eux nos différens traducteurs dont il indique les beautés et les défauts. Cet ouvrage, enrichi de notes où brillent à l'envi le goût et l'érudition, ouvrit à M. Bitaubé les portes de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Bientôt *Joseph*, composition écrite en style poétique, et d'un genre que les littérateurs n'ont pas encore bien déterminé, ajouta un nouveau lustre à sa gloire. Notre collégue montre le point de vue sous lequel l'auteur a considéré ce sujet intéressant et l'heureux parti qu'il en a su tirer. « Qui n'a lu et » relu mille fois avec plaisir et émotion, dit-il, » cette production touchante, honorée si souvent » par les larmes des ames sensibles, consacrée » par les littératures de tous les peuples, admirée » chez toutes les nations, et traduite dans presque » toutes les langues de l'Europe : cette pro- » duction, où l'un des événemens les plus inté- » ressans de l'histoire, est raconté avec une sen- » sibilité, un charme, une élégance, qui ajouteraient » quelque chose à la beauté des faits mêmes, s'il » était possible d'ajouter à la noble simplicité de » l'historien sacré, et où les passions les plus louables » et les plus funestes, la tendresse paternelle, la » piété filiale, la haine, l'envie et la vengeance, » sont développées avec toute leur énergie ? Un génie » qui n'aurait eu des qualités de M. Bitaubé, que » la douceur, le sentiment, l'art d'écrire avec » chaleur et pureté, n'aurait vu dans l'antique

Digitized by Google

» aventure des fils du Patriarche qu'une histoire
» pastorale; il n'aurait dépeint que les scènes ar-
» rivées aux gorges de Sichem, près du tombeau
» de Rachel, la caravane des Ismaélites, la perfidie
» des fils de Jacob, et le moment de cette expres-
» sion incomparable, qu'aucun pinceau humain
« n'imita jamais : *C'est assez; mon fils Joseph*
» *vit encore!* Aucune de ces beautés n'échappa
» à M. Bitaubé ; il les peignit avec leurs couleurs
» orientales, c'est-à-dire caractéristiques, et dans
» ses fictions mêlées de vérités, nous transporta
» avec un charme et une illusion ravissante, vers
» ces temps de touchante et primitive simplicité,
» écoulés dans les contrées célèbres, berceau et
» théâtre de tous les événemens, objet des traditions
» antiques et des pieuses croyances; temps, dont
» à travers les ruines des siècles, il nous reste de
» si nombreux témoins muets et de si imposans
» monumens, tandis que des époques fabuleuses et
» de l'âge d'or, il ne subsiste d'autres traces que
» des regrets exprimés par tous les âges du monde,
» et que la raison pourrait les reléguer dans le
» domaine des chimères et des imaginations bril-
» lantes. Tel eût été pour ce poëme le champ d'un
» écrivain doué seulement de goût, d'esprit et de
» sensibilité. Mais Bitaubé s'éleva plus haut encore
» qu'à la description des beautés simples et patriar-
» chales ; il trouva dans l'histoire de Joseph
» une source de beautés mâles qu'on n'y avait pas
» soupçonnées. Les fureurs d'une passion brûlante,
» ses progressions successives et criminelles dans un

Digitized by Google

» cœur adultère, les combats de la vertu, ses » douleurs et ses triomphes y furent dépeints avec » une vérité frappante. La mélancolie, les regrets » d'une ame sensible qui, au milieu du faste et des » grandeurs d'une cour brillante, soupire après son » lieu natal, la tombe des aïeux et l'objet des » chastes amours y furent aussi exprimés. Enfin, » Joseph y parut comme un mortel élevé par la » providence, de l'étable des bergers au timon de » l'État, et la politique des rois et des grands de » l'Égypte y parla le langage de dignité qui lui » convient, et développa dans un style noble et » énergique les secrets de sa sagesse profonde. »

Ensuite parurent les *Bataves*, ouvrage du même genre que le précédent, et inspiré à l'auteur par son amour de la liberté. Il y célèbre le courage d'un peuple industrieux qui, après une longue et sanglante résistance, parvint à secouer le joug des Espagnols, et à fonder son indépendance sur les ruines de la tyrannie. Ces titres solides, sans compter plusieurs autres productions moins importantes, assurent à M. Bitaubé le suffrage des contemporains et de la postérité. Notre collègue passant aux qualités morales de cet homme célèbre, peint avec des traits si touchans ses mœurs patriarchales, son noble désintéressement, sa tendresse conjugale, son amitié, sa franchise, sa magnanimité, qu'il fait vivement regretter la perte de ce vieillard vénérable.

M. Michel BERR, Associé, a fait part à l'Académie d'une *Notice sur Lessing*, l'un des littér-

Digitized by Google

rateurs et des savans les plus célèbres de l'Allemagne. Il débute par des considérations générales sur l'importance de la littérature allemande, se plaint de l'injuste abandon auquel notre indifférence condamne des productions estimables, dont les défauts sont rachetés par des beautés éminentes, et nous invite à exploiter une mine si précieuse. Puis jetant un coup d'œil sur le siécle littéraire que créa le Grand Frédéric, il en compare la courte et brillante durée à ces palais embrasés, qu'un artifice ingénieux élève et voit disparaître dans le même instant. Parmi les nombreux écrivains qui signalèrent cette époque mémorable, Lessing occupe un des premiers rangs, et mérite une attention particulière. Notre collégue examine les ouvrages variés, sortis de la plume féconde de ce génie infatigable, et trace un parallèle rapide des principaux auteurs dont les écrits ont illustré l'Allemagne. La notice est terminée par un éloge adroitement amené de notre Auguste Monarque, protecteur éclairé des arts et des sciences.

POÉSIE.

L'AMOUR joueur et dupé. (Imitation de l'Anglais de PRIOR).

* Un jour de fête, aux cieux et sur le tard,
Ganimède entraîna dans un jeu de hasard,
Furtivement, loin des yeux de sa mère,
Le crédule enfant de Cythère.

Digitized by Google

Le Phrygien était un franc pendard ;
L'Amour perdit. Le petit téméraire
Pestait, jurait, se mettait en colère,
Et malgré tant de bruit, la Fortune contraire
Aux plaintes du joueur n'avait aucun égard.
Tous ses trésors, argent, bijoux, cet or en pluie,
Qui seul de Danaé fit ouvrir les verroux,
Une boëte à bombons, de perles enrichie,
Où des cœurs amoureux percés de mille coups,
Sous les traits assassins semblaient saigner encore ;
Un bilboquet que Vulcain façonna
Du bois d'un myrte que l'Ida
Parmi ses bosquets vit éclore,
Et la pomme d'or que donna,
Par la main de Pâris, la Déesse infernale...
Voyez comme à l'Amour la chance fut fatale !
Le fripon Ganimède en trois coups les gagna.
Ce n'est pas tout encore : il perdit des tablettes,
Magasin bien fourni pour de jeunes amans,
Pleines de madrigaux, de petits vers charmans,
De galans billets doux, où les beaux sentimens,
Passionnés, mais vrais, s'exprimaient sans fleurette ;
Des colliers, des anneaux, des bagues de cheveux,
Des médaillons ornés de chiffres amoureux,
Riens d'un grand prix, sublimes bagatelles,
Fruits du caprice et des modes nouvelles.
Jeu, passion cruelle, à quelle extrémité
Tu sais réduire un cœur qu'un peu d'or a flatté !
L'Amour désespéré perd toute prévoyance ;
Furieux, il s'expose à de nouveaux hasards.
Il met sur le tapis son carquois et ses dards,
Ses dards dont la toute-puissance
Asservit les humains à son autorité,

Digitized by Google

Et fait même des Dieux fléchir la majesté.
Deux six avec un cinq raniment l'espérance
Du fils imprudent de Cypris ;
Mais bientôt Ganimède emporte la balance,
En étalant raflo de six.
Que le bruit du malheur vole avec promptitude !
On sut dans le moment du jeune infortuné
La déroute et la turpitude,
Et tout l'Olympe apprit qu'il était ruiné.
Plus vite que l'éclair, Vénus accourt, arrive,
Et connaît de son fils le désastre et l'erreur.
La Déesse rougit cette fois de fureur,
Et la réprimande fut vive.
« Voilà donc de vos tours ! Venez ici, joueur,
» Honte de Gnide et de Cythère !
» Non.... Fuis loin de mes yeux.... Approchez, libertin.
» Pouvez-vous à ce point désoler votre mère ?
» Fréquenter Ganimède, un petit aigrefin,
» Plus traître qu'un serpent et plus méchant qu'un page,
» L'affront de son pays, le scandale des cieux ;
» Fils au surplus d'un roi fort mince personnage ?
» Il n'a que ses trois dés dont il dupe les Dieux.
» Depuis que ce vaurien habite l'empirée,
» Tout est bouleversé sur la voûte éthérée :
» Junon de son ménage a vu bannir la paix ;
» Moi-même j'ai souffert de ses honteux excès ;
» Mais par prudence je me tais.
» Et toi, d'un sort fatal, victime malheureuse,
(Son courroux se calmait un peu,)
» Toi, qui viens à l'instant de perdre par le jeu
» Tant de trésors dont j'étais orgueilleuse,
» En cette extrémité que vas-tu devenir ?
» De ton nom adoré tu perds tout l'avantage ;

Digitized by Google

OUVRAGES publiés par les Membres Résidans de la Société.

Deux Mémoires sur les Acides qui saturent la Potasse dans les végétaux, par M. BRACONNOT.

Analyse de l'Aloès, de la Gomme-gutte, de l'Euphorbe, de la Myrrhe et l'Encens, par le même.

Mémoire sur la Force Assimilatrice dans les végétaux, par le même.

Observations sur le Phylotacca, vulgairement Raisin d'Amérique, par le même.
(*Ces Ouvrages ont été insérés dans les Annales de Chimie.*)

Rapport sur les Travaux du Comité de Vaccine de Nancy, pendant les années 1806 et 1807, par M. SERRIÈRES.

Inscription Latine, en style lapidaire, en l'honneur de S. M. l'Empereur Napoléon, par M. COSTER.

Éloge de feu M. Willemet, par M. HALDAT.

Éloge de feu M. Michel, par M. BLAU.

Éloge de feu M. Lafitte, par M. SERRIÈRES.

Elégies de Tibulle, traduites en vers français, par C.-L MOLLEVAUT. Deuxième édition.

Mathurin ou le Sage à la campagne, pièce de vers, par M. SIMON.

Digitized by Google

M. VIMONT a composé des *Stances à l'occasion de l'anniversaire du Couronnement de sa Majesté l'Empereur Napoléon.* En voici quelques-unes.

FRANCE, ô toi, qui naguère opprimée, avilie,
Te courbais sous le joug des sombres factions,
Tu marches aujourd'hui, par la gloire embellie,
Reine des Nations.

Du Scythe et du Gaulois quel choc épouvantable
Sème au loin le trépas, le carnage et l'horreur !
Le sang coule ; Albion, d'un sourire exécrable,
Applaudit au malheur.

Tels deux rochers noircis par les feux de l'orage,
Tout-à-coup ébranlés, roulent avec fracas,
Se heurtent dans leur chûte, et couvrent le rivage
De leurs vastes éclats.

Cédez, Russes, cédez aux Aînés de la Gloire :
Vous marchez après eux les premiers des soldats.
Il est beau d'avoir su disputer la victoire
Aux Enfans des Combats.

Mais quel Dieu, de la guerre écartant le nuage,
Aux Nations en deuil fait entendre sa voix,
Et de l'humanité que l'Angleterre outrage
Vient proclamer les droits ?

Sur les bords du Niémen, un temple à la concorde
S'élève ; au bruit heureux des applaudissemens,
Deux Monarques charmés étouffent la discorde
Dans leurs embrassemens.

De ta chûte, Albion, l'arrêt irrévocable
Est écrit dans les yeux de ces nobles Guerriers,
Sur leur front, où des camps la poussière honorable
Se marie aux lauriers.

Digitized by Google

OUVRAGES publiés par les Membres Résidans de la Société.

Deux Mémoires sur les Acides qui saturent la Potasse dans les végétaux, par M. BRACONNOT.

Analyse de l'Aloès, de la Gomme-gutte, de l'Euphorbe, de la Myrrhe et l'Encens, par le même.

Mémoire sur la Force Assimilatrice dans les végétaux, par le même.

Observations sur le Phylotacca, vulgairement Raisin d'Amérique, par le même.
(*Ces Ouvrages ont été insérés dans les Annales de Chimie.*)

Rapport sur les Travaux du Comité de Vaccine de Nancy, pendant les années 1806 et 1807, par M. SERRIÈRES.

Inscription Latine, en style lapidaire, en l'honneur de S. M. l'Empereur Napoléon, par M. COSTER.

Éloge de feu M. Willemet, par M. HALDAT.

Éloge de feu M. Michel, par M. BLAU.

Éloge de feu M. Lafitte, par M. SERRIÈRES.

Elégies de Tibulle, traduites en vers français, par C.-L MOLLEVAUT. Deuxième édition.

Mathurin ou le Sage à la campagne, pièce de vers, par M. SIMON.

Digitized by Google

OUVRAGES adressés à la Société et Rapports faits sur ces Ouvrages.

Leçons sur les principaux points de la Grammaire Française, par M. HENRY, Directeur d'une École secondaire à Nancy. — Rapporteur M. VAUTRIN.

Appendix de Diis et Heroibus poeticis de JOUVENCY, nouvelle édition avec des notes, par M. SAINSÈRE, Associé. — Rapporteur M. BLAU.

Gouvernement des arbres par l'arcure, avantages d'un fourneau économique, usages du pain de seigle, par M. CADET-DE-VAUX, Associé. — Rapporteur M. MANDEL.

Discours sur l'Esprit Départemental, par M. PETITAIN. — Rapporteur M. COSTER.

Le Narrateur de la Meuse, par M. DENIS, Associé, 6 vol. in-8.°

Discours adressé à Sa Majesté l'Empereur et Roi, au nom de la Société d'Agriculture de Paris, par M. François de NEUCHATEAU, Associé.

Journal de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie, de la Société de Médecine de Paris, année 1808, rédigé et envoyé par M. SÉDILLOT, Associé.

Bulletin des Sciences Médicales, par les Membres du Comité central de la Société de Médecine du Département de l'Eure, année 1808, rédigé et envoyé par M. L.-H. DELARUE, Associé.

Journal d'Agriculture et des Arts du Département

Digitized by Google

des Hautes-Alpes, par la Société d'Emulation de Gap, envoyé par M. LADOUCETTE, Associé.

Mémoires de l'Académie de Marseille, 4 vol. in-8.°

Notice des travaux de la Société des Amateurs des Sciences Physiques de Paris.

L'Appréciation du Monde, ouvrage traduit de l'Hébreu, par M. BERR, Associé. — Rapporteur M. COSTER.

Essai sur la Vie et les Ouvrages de M. BITAUBÉ, par le même.

Procès-verbal de la séance publique de la Société de Médecine de Marseille.

Bibliothèque physico-économique, etc., rédigée et envoyée par M. SONNINI, Associé.

Compte rendu de la Société d'Agriculture des Sciences et Arts de Lyon, de 1806 à 1807.

Notice biographique sur M. WILLEMET, par M. Justin LAMOUREUX, Associé.

Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, en 1804, 1805, 1806 et 1807.

Programme des Prix proposés par l'Académie de Marseille.

Rapport fait à l'Académie de Marseille, sur le dégât occasionné par les sauterelles, par M. CASIMIR-ROSTAN, Associé.

Le Portrait de Sa Majesté l'Impératrice, gravé d'après le portrait peint par M. LAURENT; la

Digitized by Google

gravure d'un Tableau du même Artiste, représentant un Amour qui souffle une lumière, envoyés par l'Auteur, Associé.

Programme des Prix distribués et proposés par la Société d'Agriculture du Département de la Seine.

Rapport fait à la Société de Médecine de Bordeaux sur un Mémoire de M. CHANSAREL concernant les contrepoisons, par M. CAPELLE, Associé.

Recherches sur les Maladies des Vers à soie, par M. NISTEN.

Solemnia Magistrorum creandorum inaugurandorumque indicia, *Auctore* GODFREDO HERMANN, Associé.

Éloge de Pierre Corneille, par M. le MAZURIER, Associé.

Éloge de Pierre Corneille, par M. FABRE, Associé.

Éloge de P. MIGNARD, Peintre de Louis XIV, par M. PAVÉE, de Vendœuvre, Associé.

Mémoire sur un Compas à trois pointes et ses usages, par un Anonyme. — Rapporteur M. CAUMONT.

Napoléon-le-Grand, Ode traduite du Portugais, par M. SIMON, Censeur des études au Lycée de Nancy.

Le Triomphe des Armées Françaises, Ode, par le même.

Essai sur l'Araucana, Poëme Espagnol, par le même.

Digitized by Google

De la Conservation des Enfans, nouvelle édition, par M. SAUCEROTTE, Associé.

De la Littérature des Nègres, par M. GRÉGOIRE, Sénateur, Associé.

Traité de la Culture de l'Arachide de terre, par M. SONNINI, Associé. — Rapporteur M. BRACONNOT.

Mémoire sur les Chevaux de la Camargue, par M. CASIMIR-ROSTAN, Associé; de la préparation du Sirop de Moût, par le même.

Mémoire sur le Vomissement, par M. BOUVENOT, Associé. — Rapporteur M. SERRIÈRES.

Mémoire sur les Fièvres Catharrales et Épidémiques, par M. GARNIER. – Rapporteur M. LAMOUREUX.

Éloge de Joseph NOEL, Directeur de l'École de Médecine de Strasbourg, Associé, par M. FLAMANT, Professeur à cette école, Associé.

Hommage rendu à la mémoire de M. CREUSÉ-LATOUCHE, par M. CHALLANT, Associé. – Rapporteur M. SIMON.

Précis de la Constitution Médicale, observée dans le Département d'Indre-et-Loire, par la Société de Médecine de Tours.

Observations sur le Gouvernement des Arbres par l'arcure, par la Société d'Agriculture du Département de Seine-et-Oise; Rapport fait à la même Société sur les vertus fébrifuges du Maronnier d'Inde.

Notice sur M. le BERIAYS, par M. P.-A. LAIR.

Digitized by Google

Notice sur M. CHIBOURG, par M. THIÉRY fils.

Observations Critiques sur le poëme *The Colombiad* de Joël Barlow, par M. GRÉGOIRE, Sénateur, Associé.

Oraison Funèbre de M. Sermet, par le même.

Notice sur l'ouvrage de M. GRÉGOIRE, intitulé: De la Littérature des Nègres, par M. LANJUINAIS.

Dissertation historique sur les Progrès de la Législation en Lorraine, couronnée par l'Académie de Nancy, par M. LESEURE.

Stances sur l'Anniversaire du Couronnement de Sa Majesté l'Empereur, par M. VIMONT, Associé. — Rapporteur M. SIMON.

Leçons d'un père à son fils, traduites du latin en vers français, par M. SALMON.

Les Jeux d'Enfans, petit poëme, par le même.

L'Hiver, poëme en deux chants, par le même.

Mémoire sur les Salines du Département de la Meurthe, par M. CARNY. — Rapporteur M. BRACONNOT.

Digitized by Google

MEMBRES Résidans de la Société. – Messieurs,

BLAU, Professeur du Lycée, place de la Constitution, n.° 102.

BRACONNOT, Directeur du jardin botanique, rue de la Garde Nationale, 17.

BOUTEILLER, Membre du corps législatif, rue d'Alliance, 64.

BRESSON, Avocat, rue Voltaire, 463.

CAUMONT, Professeur du Lycée, rue de la Constitution, 150.

COSTER, Ex-proviseur du Lycée de Lyon, rue des Orphelines, 357.

ETIENNE, Horloger, place Napoléon, 247.

FACHOT, Bibliothécaire, Trésorier de la Société, rue de l'Esplanade, 404.

GORMAND, Docteur en Médecine, place Napoléon, 243.

GUENEAU-D'AUMONT, Professeur du Lycée.

HALDAT, Docteur en Médecine, Cours de la Liberté, 415 *bis.*

HENRY, Président de la Cour d'appel, rue de la Constitution, 143.

LALLEMAND, Maire, rue Francklin, 284.

LAMOUREUX, Professeur du Lycée, rue de la Poissonnerie, 192 *bis.*

LAURENT, Conservateur du Musée, place du Lycée.

LESEURE, Juge du Tribunal civil, rue de la Poissonnerie, n.° 367.

MAFFIOLI, Juge de paix, rue Bénezet, 417.

MALRIAT, Secrétaire-général de la préfecture.

MANDEL, Doyen du Collége de Pharmacie, rue de la Constitution, 46.

MENGIN, Président de la Cour criminelle, rue Montesquieu, 104.

Digitized by Google

MOLLEVAUT père, Proviseur du Lycée, rue Dumarsais, 260.

MOLLEVAUT fils, Professeur du Lycée, *idem.*

PLONGUER, Ingénieur en chef, rue de la Convention, 109.

REGNAULT, Président du Tribunal d'arrondissement, rue d'Assas, 365.

RIOUFFE, Préfet du département, Hôtel de la Préfecture.

SALADIN, Juge de la Cour d'appel, rue Francklin, 290.

SCHMITT, Conservateur des Eaux et Forêts, rue de Callot, 338.

SERRIÈRES, Docteur en Médecine, place de la République, 30.

SIMON, Censeur du Lycée, au Lycée.

SPITZ, Professeur du Lycée, rue de la Constitution, 44.

VAUTRIN, Chanoine honoraire, rue des Orphelines, 349.

Associés Nationaux. — Messieurs,

ACHARD, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille.

ANSON, Administrateur général des Postes, Paris.

AUBER, Membre de la Société d'Émulation de Rouen.

AUBRY, Homme de Lettres, Commercy.

AUGER, Homme de Lettres, Paris.

BARADON, Homme de Lettres, Paris.

BAUMÈS, Professeur de Médecine, Montpellier.

BELIN, Professeur au Lycée d'Amiens.

BERR (Michel), Avocat, Metz.

BERTRAND, Censeur au Lycée de Strasbourg.

BIOT, Membre de l'Institut.

BONIN, Homme de Lettres, Neufchâteau.

Digitized by Google

BOSC, Naturaliste, Paris.
BOUFFLERS (de), Membre de l'Institut.
BOULAY, Conseiller d'État.
BOUVENOT, Docteur en Médecine, Paris.
BRISSEAU-MIRBEL, Professeur de Médecine à l'Athenée de Paris.
CADET-DE-VAUX, Administrateur des Hospices de Paris.
CAPELLE, Membre de la Société de Médecine de Bordeaux.
CARNY, Chimiste, Dieuze.
CHARBONNIÈRES, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Épinal.
CHALLANT, Législateur, Metz.
CHAUSSIER, Membre de l'Institut.
CHOISEUL-GOUFFIER, Membre de l'Institut.
COLCHEN, Législateur, Metz.
CORBIGNY, Préfet de Loir et Cher, Blois.
COSTE, Médecin en chef d'armée, Paris.
CUREL, Chef de Brigade du Génie, Metz.
DELAMÉTHERIE, Professeur au Collége de France, Paris.
DELARBRE, Docteur en Médecine, Clermont-Ferrant.
DELARUE, Membre de la Société de Médecine, Département de l'Eure.
DENIS, Rédacteur du Narrateur de la Meuse, Commercy.
DEVEZE, ancien Chirurgien du Cap-Français.
DURAND, Professeur au Lycée de Moulins.
DURIVAL, Homme de Lettres, Heillecourt.
FABRE, Homme de Lettres, Paris.
FLAMANT, Professeur de Médecine, Strasbourg.
FOURCROY, Membre de l'Institut.
FRANÇOIS de Neufchâteau, Membre de l'Institut.

Digitized by Google

GAIL, Membre de l'Institut.
GILLET-LAUMONT, Correspondant de l'Institut.
GODEFRIN, Bibliothécaire de Pont-à-Mousson.
GORCY, Médecin en chef d'armée, Metz.
GOUAN, Correspondant de l'Institut, Montpellier.
GOUSSAUD, ex-Maire de Metz.
GRÉGOIRE, Membre de l'Institut.
GUILBERT, Membre de la Société d'Émulation de Rouen.
HOLANDRE, Membre de la Société d'Agriculture de Metz.
ISABEY, Peintre, Paris.
JADELOT, Docteur en Médecine, Paris.
JARE-PANVILLIER, Législateur, Fresne près Verdun.
JAUBERT, Bibliothécaire de Metz.
LABOUISSE, Homme de Lettres, Paris.
LACEPEDE, Membre de l'Institut.
LADOUCETTE, Préfet de la Roer, Aix-la-Chappelle.
LAILLET, Professeur de Mathématiques, Pont-à-Mousson.
LAMOUREUX, Avocat, Bruxelles.
LA PORTE-DU-THEIL, Membre de l'Institut.
LAURENCE, Membre de la Société académique de Grenoble.
LAURENT, Peintre, Paris.
LAVALLÉE, Chef de bureau de la grande Chancellerie de la Légion d'Honneur.
LECREULX, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, Paris.
LEFAUCHEUX, Législateur, Épinal.
LEFEBVRE, Sous-Préfet, Verdun.
LE MAZURIER, Homme de Lettres, Paris.
LENOIR, Conservateur du Musée des Monumens Français.

Digitized by Google

LEVESQUE, Membre de l'Institut.
MALLARMÉ, Préfet de la Haute-Saône, Vesoul.
MASSON, Inspecteur des Forêts, Épinal.
MENGIN, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Anvers.
MATHIEU, Chimiste, Nancy.
MILLIN, Membre de l'Institut.
MOLLEVAUT, Professeur au Lycée de Metz.
MONTBEL, Homme de Lettres, Lyon.
MOULON, Juge à la Cour d'Appel de Trèves.
MOUTON-FONTENILLE, Naturaliste, Lyon.
NICOLAS, Professeur de Chimie, Caen.
NOEL, Inspecteur général des Études.
OLIVIER, Membre de l'Institut.
PALISSOT, Membre de l'Institut.
PARMENTIER, Membre de l'Institut.
PASTORET, Membre d'Institut.
PAVÉE-VENDŒUVRE, Homme de Lettres, Vendœuvre.
PÉRIGNON, Jurisconsulte, Paris.
POIRET, Professeur d'Histoire naturelle, Paris.
PROTAT, Docteur en Médecine, Dijon.
ROCHARD, Professeur de Médecine, Strasbourg.
ROCHEFORT, Homme de Lettres, Orléans.
ROSTAN (Casimir), Homme de Lettres, Marseille.
SAGE, Membre de l'Institut.
SAHUC, Général de Division.
SAUCEROTTE, Correspondant de l'Institut.
SAULNIER, Secrétaire général au Ministère de la Police général.
SCHWEIGHAEUSER, Correspondant de l'Institut, Strasbourg.
SÉDILLOT, Secrétaire général de la Société de Médecine, Paris.
SICARD, Membre de l'Institut.

Digitized by Google

SIGORGNE, ancien Professeur de Physique, Paris.
SILVESTRE, Membre de la Société d'Agriculture de Paris.
SONNINI, Naturaliste, Paris.
STRACK, Docteur en Médecine, Mayence.
TEISSIER, Chef de bureau à la Préfecture de Metz.
THIERIET, Professeur de Législation, Strasbourg.
VALENTIN, Docteur en Médecine, Marseille.
VALLOT, Docteur en Médecine, Dijon.
VATON, ancien Professeur, Avignon.
VAUBLANC, Préfet de la Moselle, Metz.
VENTENAT, Membre de l'Institut.
VILLAR, Membre de l'Institut.
VIMONT, Docteur en Médecine, Château-Salins.

Associés Étrangers. — Messieurs,

GRUNER, Professeur de Médecine Recteur de l'Université d'Iéna.
HENRY, membre de la Société minéralogique d'Iéna.
HERMANN, Professeur d'Éloquence et de Poésie, Leipsick.
HEYNE, Professeur d'Éloquence et de Poésie, Gœttingue.
HOFFMANN, Professeur de l'Académie, Gœttingue.
JACQUIN, Professeur de Botanique, Vienne.
KOUN, Professeur de Médecine, Leipsick.
SCHREBER, Membre de l'Académie impériale des Curieux de la Nature, Erlangen.
THUNBERG, Naturaliste, Upsal.

Digitized by Google

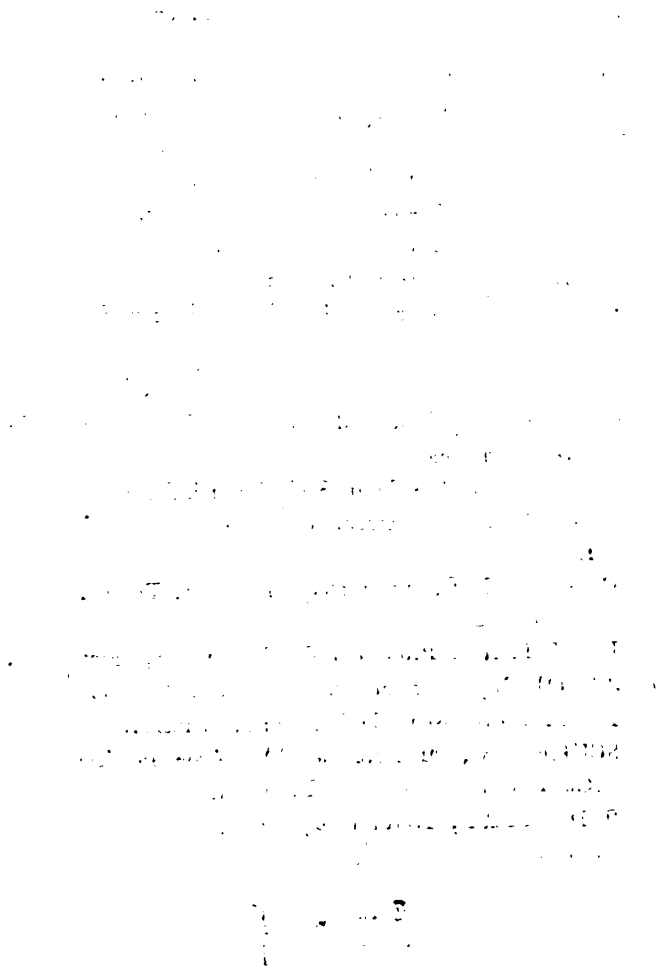

Digitized by Google

Digitized by Google

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

CANCELLED

APR 8 1 3 1989

8027705

DWOF 4/12

Digitized by Google